



SESSENHEIM

BULLETIN MUNICIPAL | N° 112 | JANVIER 2024



23



**COMMUNE NATURE - 2ÈME
LIBELLULE**

27



**AMÉNAGEMENT PLACE DE LA
MAIRIE**

37



**CLUB DE TIR - DE TRÈS
BELLES PERFORMANCES**

S O M M A I R E

3 LE MOT DU MAIRE

4 NOS JUBILAIRES 2024

7 ÉTAT CIVIL 2023

8 DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

13 PAROISSES

15 ÉCOLES - PERISCOLAIRE

18 TEMPS FORTS

- Nettoyage de printemps
- Commémoration du 8 mai 1945
- Commémoration du 11 novembre 1918
- Brioche du 14 juillet
- Fleurissement du printemps et de l'automne
- Concours maisons fleuries
- Le Sässemer Fescht
- Journée citoyenne du 14 octobre
- Salon Art & Artisanat
- Ma commune nature 2^{ème} libellule
- Téléthon
- Fête de Noël des aînés
- Passage du père Noël dans les écoles
- Remerciements M. Huck
- Marché hebdomadaire
- Tirs d'effarouchement contre les pigeons

27 RÉALISATIONS 2023

- Côté écoles
- Aménagement place de la mairie
- SDEA-Nouvelle station de traitement des eaux usées et aussi

30 PROJETS À VENIR

- SDEA - Déraccordement des eaux usées - rue de l'Alliance
- Les projets à venir

32 ASSOCIATIONS

- Amicale sapeurs-pompiers
- Association des Amis du Patrimoine
- Cadet Roussel
- Club de tir
- Le don du sang bénévole du Ried Nord
- Chorale Concordia
- Tennis de table - Escal
- F.R. Sessenheim-Stattmatten
- Football le groupement Jeune
- Amicale des PTT du Bas-Rhin
- Amicale de pêche Étang des Cygnes

46 INFORMATIONS SERVICES PROXIMITÉ

49 INFORMATIONS DIVERSES

51 CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

52 ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Responsable de la publication :
Le maire Raymond Riedinger

Conception, photogravure, impression :
Imprimerie Modern'Graphic
67620 SOUFFLENHEIM
Tél. 03 88 05 78 45
Imprimé sur papier FSC
Dépôt légal : Janvier 2024

La municipalité remercie toutes les personnes et associations qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.



CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS

Dans un contexte complexe et mouvant, solliciter et obtenir la confiance de ses concitoyens et ne pas les décevoir est une tâche immense et exigeante. Je m'y attache.

La tranquillité, c'est le premier droit de nos concitoyens. Mais les formes de violences ont évolué, notamment à travers les réseaux sociaux qui sont plutôt asociaux. Le civisme n'a plus toujours la rigueur d'antan et chacun est prompt à faire valoir ses droits mais oublie trop souvent ses devoirs.

Cela fait 3 ans que la nouvelle équipe municipale est en place. Les premières réalisations sous le nouveau conseil étaient visibles dès le printemps 2022.

Vous pourrez constater dans les pages qui suivent le travail réalisé en 2023.

La prochaine étape consistera à se pencher sur l'avenir du hall de sport.

Grâce à la semaine du « Sässemer Fescht » les associations animent la vie du village et je les en remercie. Cette semaine est désormais ancrée dans nos habitudes et sera reconduite en 2024. Je suis persuadé que les associations répondront présents.

Nous avons élaboré un livret d'accueil permettant aux nouveaux arrivants de découvrir tout ce que Sessenheim peut proposer en ce qui concerne la vie sociale, associative et économique et nous espérons que ce livret les incitera à participer à ces activités.

Ce livret est également disponible à tous les citoyens de Sessenheim sur le site internet de la commune « sessenheim.fr ».

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui répondent présents à nos actions tels que le nettoyage de printemps, la journée citoyenne et le fleurissement.

Sans oublier de remercier l'ensemble du personnel communal pour son dévouement.

Pour finir, je formule au nom du personnel communal, des conseillères et conseillers, adjointes et adjoint, en mon nom, une très bonne année 2024.

Prenez soin de vous et que tous vos vœux se réalisent.

Raymond RIEDINGER
Le Maire

NOS JUBILAIRES 2024

JANVIER

- 93 ans : Mme ANDRESZ Aline née DEIBER 3 rue des Cheminots (le 12)
83 ans : M. ZACHER Robert 18 route du Rhin (le 2)
81 ans : Mme CASTEX Michèle née BARRAND 15a rue de l'Eglise (le 18)
80 ans : Mme BINDER Anne née KAUFFMANN 2 rue de la Ferme (le 10)
80 ans : M. EHRHARDT Bernard 51 rue Albert Fuchs (le 11)
80 ans : M. BINDER Charles 2 rue de la Ferme (le 13)
79 ans : M. KECK Paul 3 rue du Gal de Gaulle (le 12)
79 ans : Mme SCHERZINGER Gilberte née BOCK 64 rue de la Paix (le 21)
78 ans : M. COMBROU Raymond 6 rue Frédérique Brion (le 10)
78 ans : Mme HAAS Simone née RESCH 8 rue de l'Eglise (le 16)
77 ans : M. MAURI Roger 5 rue des Jardins (le 22)
76 ans : Mme BOHN Marie née SONNTAG 19 rue du Gal de Gaulle (le 8)
76 ans : M. MOCHEL René 10 route du Rhin (le 11)
75 ans : M. NEUMANN Germain 20 route de Strasbourg (le 31)
74 ans : Mme FRANCK Christiane née SCHWARTZ 3 rue de Bujaleuf (le 20)
74 ans : M. LAAS René 37 rue de la Paix (le 13)
74 ans : M. MERTZ Pierre 1 rue des Roses (le 5)
73 ans : Mme HEINTZ Ginette Louise 2 rue du Stade (le 12)
73 ans : M. MORGENTHALER Pierre 34 rue Albert Fuchs (le 7)
72 ans : Mme BELLICAM Liliane 15 rue de l'Alliance (le 28)
72 ans : Mme WILLMANN Françoise née MAZAS 7 impasses des Prés (le 14)
71 ans : M. OSTERTAG Etienne 9 rue de la Ferme (le 19)

FEVRIER

- 92 ans : M. ANDRESZ Robert 3 rue des Cheminots (le 2)
92 ans : Mme HEINTZ Marie Thérèse née KNEPFLER 36 rue de la Paix (le 4)
89 ans : M. NOLD Chrétien 1 rue Frédérique Brion (le 25)
88 ans : Mme LITTLER née HINCKER Geneviève 13 rue Goethe (le 1er)
86 ans : Mme ARIAS Clarisa née PEREZ ALVAREZ 23 rue de Bujaleuf (le 25)
85 ans : Mme VINEE Elisabeth née HARTWEG 1 rue des Champs (le 3)
84 ans : Mme FATH Denise née RUSTENHOLZ 15 rue du Gal de Gaulle (le 20)
84 ans : Mme WILHELM Germaine née BECKER 23 rue de la Paix (le 21)
83 ans : Mme SCHRENCK Ingeborg née BIECHER 7 rue du Stade (le 16)
83 ans : Mme SCHRENCK Thérèse née HEINTZ 8 rue Frédérique Brion (le 22)
81 ans : M. FARNY Richard 70 rue de la Paix (le 14)
78 ans : M. OFFNER Jérôme 5 impasse de la Scierie (le 4)
78 ans : Mme HEIDEIER Marceline née KROMBACH 19 rue de l'Avenir (le 15)
77 ans : Mme BOOS Félice née OESTERLE 38 route de Strasbourg (le 4)
76 ans : M. PFLUMIO André 5 rue des Roses (le 6)
76 ans : M. BABUCKE Bernd 19 rue Albert Schweitzer (le 20)
76 ans : M. HEINTZ Jean Marie 20 rue du Stade (le 27)
75 ans : Mme GUZEL Hatice née YAGCI 1a rue Henri Loux (le 12)
74 ans : Mme COMBROU Huguette née WAHL 6 rue F. Brion (le 16)
74 ans : Mme LAUTER Marie-Louise née BOOS 40 route de Strasbourg (le 3)
73 ans : M. HALM Albert Henri 23 rue Albert Fuchs (le 26)
72 ans : Mme ERSNT Eva née WALZ 4 impasse des Roseaux (le 18)
72 ans : Mme PARIS Jacqueline née HAEHNEL 31 rue de Bujaleuf (le 24)
71 ans : M. STUMPF Norbert 57 route de Strasbourg (le 9)
71 ans : M. KOCHER Dominique 86 rue de la Paix (le 28)
70 ans : Mme BAILLON Christa née SCHUSTER 41 rue Albert (le 18)
70 ans : M. DUFOURCET Hubert 30 rue Albert (le 10)
70 ans : M. OSTERTAG Gérard 4 rue Goethe (le 15)

MARS

- 95 ans : M. KOEBEL Joseph 30 rue de la Paix (le 1er)
92 ans : Mme DOCKTER Marguerite née BOHNER 35 rue Goethe (le 23)
89 ans : Mme MUCKENSTURM Marie Louise née RIES 2 rue de Bujaleuf (le 15)
88 ans : Mme ZACHER Frédérique née BARTEL 6 rue de la Gare (le 23)
86 ans : Mme SCHOLIVE Gerda née SCHNEIDER 47 rue Albert Fuchs (le 30)
85 ans : M. HAAS Eugène 8 rue de l'Eglise (le 3)
84 ans : M. WANDER André 27 rue de la Paix (le 24)
82 ans : Mme HULSKEN Hélène née MOCHEL 14 rue de Bujaleuf (le 17)
82 ans : Mme WOLF-PFISTER Louise 42a rue de la Paix (le 24)
81 ans : Mme WOLFF Madeleine née WOLFF 4a rue de l'Eglise (le 3)
81 ans : Mme LOSSON Anneliese née SCHWARTZ 4 impasse de l'Etang (le 5)
80 ans : M. LOSSON Eugène 4 impasse de l'Etang (le 3)
80 ans : M. BURGARD Joseph 13 rue des Tilleuls (le 20)
79 ans : M. WOLFF Alfred 8 rue des Fruits (le 4)
77 ans : Mme EHRHARDT Yolande née OESTERLE 51 rue Albert Fuchs (le 15)
77 ans : Mme PARIS Sonia née METZGER 18 rue du Stade (le 31)
76 ans : Mme BERTRAND Nicole née SCHERZINGER 57 rue de la Paix (le 5)
75 ans : M. ROSER André 3 rue des Fruits (le 20)
74 ans : Mme JAUTZY Annette née SCHERZINGER 37 rue Goethe (le 18)
74 ans : Mme MOCHEL Alice née STUMPF 15 route de Strasbourg (le 10)
73 ans : Mme BASTIAN Madeleine Hélène née BOOS 12 rue de la Libération (le 8)
73 ans : Mme HEIT Danielle née POMAREDE 64 route de Strasbourg (le 2)
72 ans : Mme RIMLINGER Germaine née NAGEL 11 rue des Roses (le 7)
72 ans : Mme WOLFF Francine née GRAMFORT 26 route de Strasbourg (le 4)
71 ans : WOLFF Charles 26 route de Strasbourg (le 8)
71 ans : BAROTH Bertrand 7 rue de l'Avenir (le 10)
71 ans : BAUMANN Anne née DIEHL 26 rue Goethe (le 11)
71 ans : M. HOFFMANN Alphonse rue des Champs (le 11)
71 ans : M. HEIT Christophe 11 rue de la Libération (le 12)
71 ans : M. HAMMAN Claude 10 rue des Tilleuls (le 16)
71 ans : M. JUNG Bernard 5 rue de l'Alliance (le 17)
71 ans : M. BRANDNER René 46 rue de la Paix (le 31)
70 ans : M. HOFFMANN Jacques rue Goethe (le 29)
70 ans : M. RIVERA Raymond rue Goethe (le 10)

AVRIL

- 94 ans : Mme KLEIN Marguerite née WOLFF 1 Impasse de la Scierie (le 6)
93 ans : Mme PETER Jeanne née KEHRES 3 rue de Strasbourg (le 28)
90 ans : Mme WOLFF Frieda née METZGER 38 rue Goethe (le 23)
90 ans : Mme FERNANDEZ Luciana née ALVAREZ 6 rue des Tilleuls (le 29)
89 ans : M. BLATTNER Laurent 13 rue du Stade (le 17)
87 ans : Mme MOCHEL Lydie née STAEBLER 19 rue de la Paix (le 19)
85 ans : Mme HENSCH Marie Madeleine née ERLNMEYER 16, rue de l'Avenir (le 1er)
85 ans : M. HULSKEN Bernard 14 rue de Bujaleuf (le 15)
82 ans : M. PUTZ Klaus 12 impasse de la Scierie (le 12)
81 ans : Mme MARTIN Joséphine née SCHITTER 1 rue de la Gare (le 7)
79 ans : Mme GROSS Jacqueline 10 rue de la Paix (le 8)
78 ans : Mme KECK Hilda née LANDMANN 3 rue du Gal de Gaulle (le 21)
78 ans : Mme LUMANN Germaine 10 rue Frédérique Brion (le 25)
76 ans : Mme SCHWEITZER Isolde née FRANK 4 rue des Jardins (le 8)
75 ans : Mme DILLAR Anita née VAN DE WALLE 4 rue des Roses (le 1er)
75 ans : Mme STRICKLER Simone née VIX 16 rue de Bujaleuf (le 12)
74 ans : M. MARTZ Jean-Louis 4 impasse des Prés (le 13)
73 ans : Mme FLECK Denise Anny née WACK 31 rue Goethe (le 3)
73 ans : Mme CHARNEAU Christiane née SAUTTER 1 rue de l'Eglise (le 4)
72 ans : M. HIGOUNE Ali 9 rue de Bujaleuf (le 25)
72 ans : Mme WOLFF Claudine née Buchmuller, 8 rue A. Schweitzer (le 25)

71 ans : Mme DINGES Claudia 17 rue de Bujaleuf (le 4)
 71 ans : M. KEUSCH Pierre 36 route de Strasbourg (le 22)
 70 ans : Mme NEUMANN Josiane née SCHOTT 20 Route de Strasbourg (23)

MAI

91 ans : M. EICHWALD Paul 12 rue du Stade (le 17)
 91 ans : M. WOLFF Georges 15 rue du Stade (le 18)
 88 ans : M. BOOS Charles 11 rue du Stade (le 10)
 86 ans : M. FERNANDEZ Alberto 5 rue du Général de Gaulle (le 6)
 85 ans : M. ZWINGER Roger 5 rue des Champs (le 27)
 83 ans : M. EICHLER Jean Louis 5 route de Strasbourg (le 24)
 82 ans : M. GRUB Bruno 16 rue du Gal de Gaulle (le 6)
 82 ans : Mme BINDER Lucie née SCHWEYKART 4 rue des Fruits (le 17)
 81 ans : M. BOHN Marcel 19 rue du Gal de Gaulle (le 1er)
 81 ans : M. BOOS Jean Louis 38 route de Strasbourg (le 7)
 81 ans : Mme SCHWEYER Lilli née KOCHER 14 impasse de l'Etang (le 16)
 81 ans : M. GEYER Alfred 14 rue du Gal de Gaulle (le 16)
 81 ans : M. HUCK Jean Louis 9 rue Goethe (le 30)
 80 ans : Mme PUECH Helga née FRANK 5 impasse des Prés (le 26)
 80 ans : Mme BIEBER née WERLE Frieda 2 rue du Gal de Gaulle (le 27)
 78 ans : Mme HUIN Anne Marie née THOMASSIN 6 rue des Roses (le 6)
 78 ans : M. BIEBER Albert 2 rue du Gal de Gaulle (le 7)
 77 ans : M. PARIS André 18 rue du Stade (le 4)
 77 ans : M. BARTHOLOME Gérard 11 rue de l'Alliance (le 21)
 76 ans : M. STUMPF Henri 3 rue de la Libération (le 26)
 76 ans : M. WEBER Jean Claude 49 rue Albert Fuchs (le 29)
 76 ans : M. SCHENCK Jean-Claude 30 route de Strasbourg (le 30)
 75 ans : Mme NELSEN Ingrid née MESSICS 3 impasse des Roseaux (le 11)
 75 ans : M. HOEHN Georges 25 route de Strasbourg (le 21)
 75 ans : Mme LUDWIG Nicole née ISEL 7 rue Henri Loux (le 26)
 74 ans : Mme HAUSSER Denise née PETRAZOLLER 32 rue de la Paix (le 8)
 73 ans : M. WOLFF Walter Frédéric 8 rue du Dr Albert Schweitzer (le 25)
 73 ans : Mme ZIMMERMANN Marie Thérèse née IMBERY 8 rue des Cheminots (le 25)
 73 ans : Mme ZIMMER Marie-Louise née FUCHS 3 rue de la Ferme (le 25)
 72 ans : M. RIEDINGER Raymond 41 route de Strasbourg (le 20)
 72 ans : M. KOCHER Antoine 19 route de Strasbourg (le 28)
 71 ans : Mme WACKER Monique née MARY 18 route de Strasbourg (le 4)
 71 ans : Mme JUNG Simone née PEREGO 5 rue de l'Alliance (le 6)
 70 ans : M. HEIER Wolfgang 8 rue de l'Avenir (le 20)
 70 ans : M. HERTWECK Kurt 34 Route de Strasbourg (le 6)
 70 ans : Mme HOLDER Marie née SCHREINER 13 rue du Général de Gaulle (le 18)
 70 ans : M. KREBS Guy 1 rue du Stade (le 31)
 70 ans : Mme MISCHLER Mireille 12 rue des Jardins (le 20)
 70 ans : M. NOLD Alfred 4 rue Albert Fuchs (le 4)
 70 ans : M. OBERLE Jean-Marie 4 Impasse des Prés (le 28)
 70 ans : M. SCHRENCK Bernard 10 rue du Stade (le 13)

JUIN

95 ans : M. HEINTZ Frédéric 1 rue Goethe (le 19)
 90 ans : M. SCHRENCK Roger 26 rue Albert Fuchs (le 15)
 88 ans : Mme GLAS Yvonne née MARTZ 36, rue de Bujaleuf (le 4)
 85 ans : M. BOOS Fernand 2 rue des Merles (le 29)
 83 ans : Mme KLEIN Irmgard née BLUM 7, rue de l'Eglise (le 7)
 82 ans : Mme WOLFF Marguerite née STRICKLER 53 rue de la Paix (le 4)
 82 ans : Mme HUHARDEAUX Marguerite née DENNLER 2 rue des Fruits (le 8)
 80 ans : Mme KAMPF Angelika née HECK 17 rue de Bujaleuf (le 13)
 78 ans : M. DILLAR Gérard 4, rue des Roses (le 27)
 77 ans : M. BASTIAN Georges 12b rue de la Libération (le 9)
 75 ans : M. EICHFELD Lothar 9 rue Pasteur (le 18)
 75 ans : M. NELSEN Dieter 3 impasse des Roseaux (le 21)
 74 ans : M. OBERMANN Dietrich 24 rue des Cheminots (le 4)
 73 ans : M. JOERGER Gérard 12 route du Rhin (le 17)

72 ans : M. BENNINGER Jean-Claude 8 rue des Peupliers (le 16)
 72 ans : M. FRANCK Aimé 3 rue de Bujaleuf (le 16)
 72 ans : Mme LUMANN Anny 66 route de Strasbourg (le 15)
 72 ans : M. SCHWARTZ Bernard 5 rue de Bujaleuf (le 30)
 70 ans : M. GAREL Patrick 55 Route de Strasbourg (le 18)
 70 ans : Mme KROMBACH Marie Claire née BEDELL 14 rue Goethe (le 11)
 70 ans : M. STUMPF René 3 rue de la Libération (le 3)

JUILLET

94 ans : M. HAUSWIRTH Emile 4 rue des Merles (le 20)
 93 ans : M. HAEHNEL Robert 19 rue Frédérique Brion (le 19)
 92 ans : Mme FECHTER née BUCHEL Anne 10 rue Goethe (le 17)
 92 ans : Mme VOLCKMANN Hélène née BERTSCH 35 rue A. Fuchs (le 31)
 91 ans : M. LITTLER Charles 13 rue Goethe (le 24)
 85 ans : M. GROSS Albert 14 rue de l'Alliance (le 7)
 85 ans : Mme NOLD Frédérique née BINDER 2 rue Frédérique Brion (le 27)
 84 ans : Mme BOOS Marie Louise née LEONHARD 14 rue du Stade (le 07)
 82 ans : Mme KLEIN Marthe Line née HELDT 32 route de Strasbourg (le 11)
 79 ans : M. SCHERZINGER Raymond 64 rue de la Paix (le 31)
 78 ans : Mme KUPKE Elisabeth née HALM 19 rue Albert Fuchs (le 9)
 78 ans : M. MOCHEL Alfred 4 rue Frédérique Brion (le 12)
 77 ans : Mme WALTER Simone née KOCHER 8 rue du Gal de Gaulle (le 17)
 76 ans : M. BARREIRO Antonio 14 route de Strasbourg (le 5)
 76 ans : M. PARIS Francis 31 rue de Bujaleuf (le 20)
 75 ans : M. WILLMANN Jean-Jacques 7 impasse des Prés (le 10)
 75 ans : M. MILLEMANN Michel 22 rue de la Paix (le 13)
 75 ans : Mme BURGARD Michèle née ROTH 13 rue des Tilleuls (le 18)
 74 ans : Mme LALLEMAND Alice née HOCHENEDEL 52 route de Strasbourg (le 29)
 74 ans : Mme LAUTER Rémy 40 route de Strasbourg (le 22)
 74 ans : M. OLIVAS Giovanni 28 rue de Bujaleuf (le 16)
 74 ans : M. VELEBIT Milenko 7 rue Goethe (le 18)
 73 ans : Mme DESPRAS Josiane née HAUSS, 14 rue Pasteur (le 20)
 72 ans : Mme HEINTZ Huguette née DANNENMULLER 4 rue du Stade (le 26)
 72 ans : Mme HOFFMANN Maria rue des Champs (le 13)
 71 ans : M. HOLDER Jean-Jacques 13 rue du Général de Gaulle (le 4)
 71 ans : Mme ANBAU Rita 1 route de Strasbourg (le 6)
 71 ans : Mme HEIER Hannelore née KOPSEL 8 rue de l'Avenir (le 19)
 70 ans : Mme LAENG Marie-Thérèse née SCHMITT 35 Route de Strasbourg (le 2)
 70 ans : M. MEYER Jacky 10 rue du Général de Gaulle (le 8)
 70 ans : M. STUMPF Christophe 15 rue des Cheminots (le 25)

AOÛT

92 ans : M. KARMANN Willibald 20 rue du Gal de Gaulle (le 5)
 88 ans : Mme FECHTER Dorothee née BRONNER 1 rue des Cheminots (le 24)
 87 ans : Mme OFFNER Marie Thérèse née GROSS 54, route de Strasbourg (le 21)
 86 ans : Mme SCHUSTER Alice née ESCHENLAUER 22 rue de Bujaleuf (le 13)
 85 ans : Mme SCHMITT Marie Louise née KROMBACH 5 rue des Merles (le 17)
 85 ans : M. KLEIN André 32 route de Strasbourg (le 21)
 83 ans : Mme ZWINGER Christiane née WANDER 5 rue des Champs (le 3)
 82 ans : M. BRAUN Gustave 43 rue Albert Fuchs (le 31)
 81 ans : Mme GEYER Angèle née SCHRENCK 14 rue du Gal de Gaulle (le 1er)

NOS JUBILAIRES 2024

- 81 ans : Mme KNOERR Christiane née VOLKMANN 1 rue du Canal (le 9)
81 ans : Mme FARNY Christiane née MOCHEL 70 rue de la Paix (le 11)
80 ans : M. FATH Frédéric 15 rue du Gal de Gaulle (le 4)
79 ans : M. KLINGLER Laurent 9 rue des Fruits (le 4)
78 ans : M. STRICKLER Ernest 16 rue de Bujaleuf (le 15)
78 ans : Mme FERNANDEZ Marie-Thérèse née TREIBER 5 rue du Gal de Gaulle (le 24)
78 ans : M. WALTER Jean Claude 8 rue du Gal de Gaulle (le 27)
77 ans : M. HERR Jean Pierre 9 rue du Gal de Gaulle (le 1er)
76 ans : Mme SCHENCK Huguette née HUHARDEAUX 30 route de Strasbourg (le 24)
76 ans : M. BERTRAND Gérard 57 rue de la Paix (le 29)
73 ans : Mme EICHFELD Monika née FRIPAN 9 rue Pasteur (le 5)
73 ans : M. MALLO Georges 15 rue Albert Fuchs (le 1er)
73 ans : M. PUECH Jean Antoine 5 impasse des Près (le 13)
72 ans : Mme OLIVAS Charlotte née MOCHEL 28 rue de Bujaleuf (le 8)
71 ans : M. HOHNADEL Bernard 2 rue de la Libération (le 22)
70 ans : M. CUROT Rémy 15 rue de l'Avenir (le 8)
70 ans : M. DOLL Laurent 3 rue de l'Avenir (le 15)
70 ans : M. LOEB Martial 8 rue du Stade (le 5)

SEPTEMBRE

- 93 ans : Mme HAEHNEL Marguerite née MOCHEL 19 rue F. Brion (le 29)
93 ans : Mme HUCKENDUBLER Denise née LORMEAU 14 rue des Merles (le 3)
91 ans : Mme BECKER Marthe née HELDT 14 route du Rhin (le 1er)
87 ans : M. PEGHINI Paul 7 rue de la Libération (le 10)
86 ans : Mme FISCHBACH Lydia née HELDT 15 rue de l'Avenir (le 25)
85 ans : Mme SCHRENCK Christiane née BALL 26 rue Albert Fuchs (le 8)
85 ans : Mme HEIT Jacqueline 62 route de Strasbourg (le 17)
85 ans : Mme CLAUSS Françoise née UHRICH 61 rue de la Paix (le 18)
85 ans : Mme GLESSER Madeleine née WAGNER 2 rue de l'Avenir (le 21)
85 ans : Mme SCHEFFER Georgette née METZGER 21 rue de l'Avenir (le 25)
84 ans : Mme KHEDNAH Rajwantee née BAGELLOO 12 rue des Roses (le 09)
84 ans : Mme EICHWALD Marie Louise née LALLEMAND 12 rue du Stade (le 25)
83 ans : M. AESCHELMANN Henri 7 rue des Champs (le 14)
82 ans : Mme RIES Marie-Thérèse née MARY 13 rue de l'Avenir (le 1er)
82 ans : Mme FENEIS Marguerite née HOEHN 23 route de Strasbourg (le 28)
80 ans : Mme KRAU Waltraud 17, rue de la Paix (le 26)
78 ans : Mme DECK Marlène née ZIMMERMANN 12a rue de la Libération (le 21)
77 ans : Mme WANDER Nicole née BERBACH 27 rue de la Paix (le 3)
76 ans : Mme GROFF Anny née SCHNEIDER Finnag auf die Otterlach (le 13)
76 ans : Mme HERR Georgette née DOCKTER 9 rue du Gal de Gaulle (le 29)
76 ans : Mme AVILA Victoria née VAZQUEZ 11 rue de l'Avenir (le 30)
75 ans : M. HERBSTER Roland 39 rue de la Paix (le 9)
75 ans : M. HERRMANN Hubert 2 rue de l'Alliance (le 23)
75 ans : M. EBER Guy 38 rue de Bujaleuf (le 26)
75 ans : Mme HEINTZ Simone née METZLER 20 rue du Stade (le 27)
74 ans : Mme BARTHOLOME Jeannine née HELWIG 11 rue de l'Alliance (le 14)

- 74 ans : Mme DORIATH Brigitte née FRANKE 5 impasse de l'Etang (le 23)
74 ans : Mme HERBSTER Marie-Rose née ZWINGER 39 rue de la Paix (le 25)
74 ans : M. WACKER Rémy 18 route de Strasbourg (le 5)
74 ans : Mme WAHL Sonia née LAENG 5 rue du Canal (le 11)
73 ans : M. HUCK Bernard Joseph 38 rue Albert Fuchs (le 5)
72 ans : M. EHRET Patrick 8 rue des Roses (le 12)
72 ans : Mme MORGENTHALER Viviane née WALTHER 34 rue Albert Fuchs (le 11)
71 ans : Mme EHRET Solange née MULLER 8 rue des Roses (le 12)
71 ans : M. SALLADIN René 7 rue du Général de Gaulle (le 15)
71 ans : Mme AMBOS Doris née RIEDINGER 8 impasse des Mésanges (le 23)
70 ans : Mme JOERGER Jeanine née FRISON 12 Route du Rhin (le 10)
70 ans : M. KLEIN Didier Daniel 23 rue du Bujaleuf (le 28)

OCTOBRE

- 90 ans : Mme HEINTZ Mathilde née GALLMANN 1 rue Goethe (le 25)
88 ans : Mme BLATTNER Berthe née FARNY 13 rue du Stade (le 27)
84 ans : Mme GROSS Monique née LALLEMAND 14 rue de l'Alliance (le 2)
84 ans : Mme RUPPERT Ursula née HOFMANN 3 rue du Stade (le 6)
81 ans : Mme BRAUN Marguerite née STENDEL 43 rue Albert Fuchs (le 8)
81 ans : Mme HOFFMANN Marguerite 24 rue Goethe (le 9)
81 ans : Mme SCHRENCK Marie Jeanne née SCHROETER 10 rue de la Libération (le 9)
80 ans : Mme MULLER née SCHLADENHAUFEN Marie Joséphine 1 rue de la Paix (le 22)
79 ans : M. BABILONNE Antoine 16 rue des Tilleuls (le 6)
79 ans : Mme JACOBY Irma née ENGELBRECHT 11 rue de Bujaleuf (le 13)
78 ans : Mme DUFAU-POUBEAU Liliane née WIMMER 9 rue des Roses (le 5)
77 ans : M. MOCHEL Marcel 15 route de Strasbourg (le 7)
76 ans : M. HUIN Jean Paul 6 rue des Roses (le 1er)
76 ans : Mme LUTHIN Yvette née SCHNEIDER 12a, rue de l'Eglise (le 9)
75 ans : M. ERNST Erwin 4 impasse des Roseaux (le 19)
75 ans : Mme FRAIN Odile née WALCH 2 impasse des Vergers (le 29)
74 ans : Mme GALL Christina née HAUGER 7 rue de l'Alliance (le 1er)
74 ans : Mme HUBER Nicole née WANDER 18 rue de l'Avenir (le 10)
74 ans : Mme WALTER Suzanne 4 rue des Champs (le 31)
73 ans : M. LANDOLT Patrice André 2 rue des Tilleuls (le 25)
72 ans : Mme HERRMANN Marie-Claire née SCHWARTZ 2 rue de l'Alliance (le 23)
72 ans : M. LIENHARDT Charles 13 rue de l'Alliance (le 18)
72 ans : M. MAURICE Jean-Paul 22 rue Albert Schweitzer (le 31)
72 ans : Mme MOCHEL Lucienne née WERNERT 10 route du Rhin (le 17)
71 ans : Mme BOOS Martine née OLLAND 12 rue de la Libération (le 5)
71 ans : Mme RIEDINGER Marie-Antoinette née ENDES 41 route de Strasbourg (le 21)
70 ans : M. HEINRICH Raymond 10 rue des Roses (le 2)
70 ans : M. LAUFER Claude 6 rue des Cerisiers (le 26)

NOVEMBRE

- 95 ans : M. FREYMANN René 25 rue Goethe (le 24)
93 ans : M. BURGER Gérard 60 rue de la Paix (le 30)
92 ans : Mme SCHUSTER Marguerite née VOGES 46 rue Albert Fuchs (le 25)
88 ans : Mme RIES Marie Laure née SCHWARTZ 29 rue de Bujaleuf (le 16)
86 ans : Mme MOCHEL Madeleine née ZACHER 13 rue de Bujaleuf (le 26)
80 ans : M. STUMPF Ernest 10 rue des Fruits (le 13)
80 ans : M. BILZ Henri Roland 3 rue des Jardins (le 22)
78 ans : M. ZIMMERMANN Charles 8 rue des Cheminots (le 3)
77 ans : M. DECK Bernard 12a rue de la Libération (le 16)
76 ans : Mme MOCHEL Marie Eugénie née BARTHOLOME 4 rue du Canal (le 1er)

76 ans : Mme HEUMANN Bernadette née TROESCH 4 route de Strasbourg (le 3)
 76 ans : M. OKRESA Nikola 10 rue Pasteur (le 7)
 75 ans : M. RIMLINGER Jacques 11 rue des Roses (le 6)
 75 ans : Mme MULLER Marie Claire née BILDSTEIN 35 rue des Tilleuls (le 6)
 75 ans : Mme HOEHN Denise née HEITZ 25 route de Strasbourg (le 17)
 74 ans : Mme MERTZ Martine née PASQUET 1 rue des Roses (le 21)
 73 ans : M. SCHWEITZER Werner Ernst 4 rue des Jardins (le 14)
 72 ans : Mme BARREIRO Maria née CARVALHO 14 route de Strasbourg (le 2)
 72 ans : M. WALTER Gilbert 1 rue J.F Oberlin (le 25)
 71 ans : M. ZIMMER Aimé 3 rue de la Ferme (le 3)
 71 ans : M. WOLFF Gilbert 8 rue des Tilleuls (le 27)
 70 ans : M. HEINTZ Charles 17 rue Frédérique Brion (le 26)
 70 ans : M. MATTER Francis 1 rue des Lilas (le 10)
 70 ans : Mme SCHWARTZ Yvonne née GAUSS 5 rue du Bujaleuf (le 6)

DÉCEMBRE

92 ans : Mme HAAS Marie Lucie née SCHEIDT 9 rue de l'Eglise (le 15)
 86 ans : Mme STAUCH Marlène née GLESSER 5 rue Frédérique Brion (le 24)
 82 ans : M. KUPKE Horst 19 rue Albert Fuchs (le 2)
 82 ans : Mme WOLFF Edith née HAMMERSCHMID 21 rue des Tilleuls (le 2)
 80 ans : M. MARTIN Gilbert 78 rue de la Paix (le 2)
 79 ans : M. DUFAU-POUBEAU Christian 9 rue des Roses (le 13)
 78 ans : M. WOLFF Jean-Paul 9a route de Strasbourg (le 17)
 78 ans : Mme SEGAUX Alice née WOBERSCHAR 11, rue du Gal de Gaulle (le 20)
 76 ans : Mme HUCK Marie Louise 7 rue Goethe (le 8)
 76 ans : Mme KLINGLER Monique née ETTER 9 rue des Fruits (le 10)
 76 ans : Mme AESCHELMANN Lucie 9 rue Frédérique Brion (le 23)
 75 ans : Mme WEBER Elise née HOEHN 49 rue Albert Fuchs (le 22)
 75 ans : M. FUCHS Jean Noël 15a rue de l'Eglise (le 25)
 74 ans : Mme LAAS Liliane née SCHRENCK 37 rue de la Paix (le 25)
 74 ans : Mme MARTZ Gabrielle née HEINTZ 4 Impasse des Prés
 74 ans : Mme LOEHR Laurence 15a rue de l'Eglise (le 6)
 74 ans : M. BECKER Ulrich 6 rue de l'Eglise (le 12)
 72 ans : M. BESSING Georges 1 rue Goethe (le 11)
 71 ans : Mme BOX Francine née STRICKLER 2 rue du Canal (le 25)

MARIAGES

Pascal KIENTZ et Aline HOLDER
 le 3 juin 2023 à Sessenheim

Jean-Louis AROPIVIA et Caroline MOSTER
 le 29 juillet 2023 à Sessenheim

Florent BERNARD et Fanny MARIE
 le 5 août 2023 à Sessenheim

Erhan-Ali UCURLU et Ilayda CINAR
 le 2 septembre 2023 à Sessenheim

Joris URSCH et Pauline FOURNEL
 le 2 septembre 2023 à Sessenheim

David ANCIAUX et Katia OSCHÉ
 le 8 septembre 2023 à Sessenheim

Guillaume SCHALL et Morgane MOUILLÉ
 le 9 septembre 2023 à Sessenheim

Nicolas ALFARELLA et Alice KLEINMANN
 le 30 décembre 2023 à Sessenheim

NAISSANCES

Tommy SAISON fils de SAISON Lucas
 né le 4 janvier 2023 à Strasbourg et de CHEVALIER Fanny

Léna JUND fille de JUND Kévin
 née le 4 février 2023 à Haguenau LEGRAND Léa

Maël AUVRAY fils de AUVRAY Loïc
 né le 10 février 2023 à Schiltigheim et de NIPPERT Françoise

Nathan ROHR fils de ROHR Alexandre
 né le 14 avril 2023 à Strasbourg et de MEHL Aude

Iris VUILLE fille de VUILLE Kévin
 née le 12 mai 2023 à Strasbourg et de WOLFF Aurélie

Chloé HEINTZ fille de HEINTZ Frédéric
 née le 4 avril 2022 à Strasbourg et de RATHOUIX Alexandra

Judith WAGNER fille de WAGNER David
 née le 26 mai 2023 à Schiltigheim et de WUNSCHÉL Lucie

Paul ROMMING fils de ROMMING Jérémie
 né le 3 juin 2023 à Schiltigheim et de ACKER Mélanie

Ysalis BLASS fille de BLASS Nicolas
 née le 10 juillet 2023 à Schiltigheim et de GEORGER Marie

Tom KOCH fils de KOCH Hervé
 né le 17 juillet 2023 à Haguenau et de GUSCHING Elodie

Meryl KOCAMAN fille de KOCAMAN Michael
 née le 17 août 2023 à Schiltigheim et de GERBER Anaïs

Lucas AMIET fils de AMIET Jonathan
 né le 23 septembre 2023 à Haguenau et de SCHLIER Elodie

Tiana MULLER fille de MULLER Geoffrey
 née le 14 octobre 2023 à Haguenau et de PENALEVER RAMOS Ivelys

Gaspard SCHMITT fils de SCHMITT Patrice
 né le 24 octobre 2023 à Haguenau et de MATHIEU Perrine

Jules JOST fils de JOST Gaëtan
 né le 4 novembre 2023 à Strasbourg et de EIBEL Aude

Lisa FRANÇOIS fille de FRANÇOIS Julien
 née le 19 décembre 2023 à Haguenau et de LOHR Nathalie

Aaron AUMASSON fils de AUMASSON Grégory
 née le 23 décembre 2023 à Schiltigheim et de HICKEL Kelly

DÉCES

Roger HENSCH 89 ans le 9 janvier 2023 à Sessenheim

Lydie WACKER 96 ans le 24 mars 2023 à Sessenheim

Lina SIEGFRIEDT 94 ans le 14 avril 2023 à Sessenheim

Marie SCHWALLER 82 ans le 20 avril 2023 à Strasbourg

Charles WOLFF 81 ans le 6 juin 2023 à Sessenheim

Richard HUHARDEAUX 81 ans le 17 juin 2023 à Haguenau

Marguerite WOLFF 86 ans le 6 juillet 2023 à Haguenau

Edouard TUCHSCHERER 81 ans le 17 juillet 2023 à Bischwiller

Edith SCHENK 80 ans le 8 août 2023 à Bischwiller

Anne BOOS 82 ans le 20 août 2023 à Sessenheim

Albert NUNGE 86 ans le 17 septembre 2023 à Bischwiller

Hélène WANDER 93 ans le 28 octobre 2023 à Sessenheim

Hélène BECKER 89 ans le 2 décembre 2023 à Bischwiller

Lina NUNGE 81 ans le 16 décembre 2023 à Haguenau

SEANCE DU 10 JANVIER 2023

FOOTBALL – GROUPEMENT JEUNES – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT :

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier adressé par le Président du Groupement Jeune qui compte 220 licenciés.

Avant de se prononcer le CM souhaite connaître l'organisation de cette entente.

BUDGET PRIMITIF 2023 – PREPARATION PAR LES COMMISSIONS :

Le Maire demande aux Commissions de relever les travaux à prévoir sur l'année 2023 en vue de la préparation du budget.

FORET – PROGRAMME DES TRAVAUX 2023 :

M. Christian ZACHER, vice-président de la Commission de la Constitution de la Forêt, de l'Agriculture, de la Chasse et Environnement propose au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation, avec l'état prévisionnel des coupes, ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, établis par l'ONF, Agence Nord-Alsace pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal approuve les programmes de travaux à réaliser en forêt communale pour l'exercice 2023, présenté par l'ONF.

ZONE D'ACTIVITE DU BERNHOHL – NOM DES RUES :

Dans le cadre de la création de la zone d'activité du Bernhohl, les noms de rue suivants ont été retenus :

- Axe principal : Rue du Bernhohl
- Rue annexe : Rue Sessenia

Un explicatif succinct sera placé sous la plaque de rue.

AMENAGEMENT IMPASSE DES PRES – CHOIX DE LA MAITRISE D'OEUVRE :

Le Conseil Municipal retient le Bureau d'études BEREST pour un montant forfaitaire de 6 624,00 € HT soit 7 948,80 € TTC pour un estimatif de travaux de 92 000 € pour l'aménagement de l'impasse des Prés•

SEANCE DU 14 MARS 2023

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 sous la présidence de M. Robert METZ, adopte à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2022 qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses 2022 :	887 399,85 €
Total des recettes 2022 :	1 312 723,43 €
Soit un résultat de l'exercice 2022	425 323,58 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses 2022 :	495 906,22 €
Total des recettes 2022 :	1 939 146,00 €
Soit un excédent de l'exercice 2022	1 443 239,78 €

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL A REPORTER + 1 868 563,36 €

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 :

Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022 dressé par M. le Receveur Municipal qui présente un excédent global de clôture de l'ordre de + 1 868 563,36 €.

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2023 :

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux d'imposition des 2 taxes de l'année 2023 à :

- 26.17 % au titre du Foncier bâti,
- 52.16 % au titre du Foncier non – bâti
- 11.74 % au titre de la Taxe Habitation sur les résidences secondaires.

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 :

Approbation du budget primitif de l'exercice 2023 et l'arrête comme suite :

Section de fonctionnement :

Dépenses	1 000 000,00 €	Recettes	1 125 323,58 €
----------	----------------	----------	----------------

Section d'investissement :

Dépenses	1 439 600,00 €	Recettes	2 314 619,78 €
----------	----------------	----------	----------------

URBANISME – REVALORISATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT :

Le Conseil Municipal décide d'instituer le taux de 5 % en matière de taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

ES – SERVICES ENERGETIQUES – RAPPORT 2022 :

Présentation du rapport 2022 transmis par Les Services Energétiques de Strasbourg relatif à la maintenance de l'éclairage de la Commune.

ETANG DE PECHE DES CYGNES – DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX :

Le Conseil Municipal inscrit l'opération de rénovation électrique sollicitée par l'Amicale de Pêche pour une mise aux normes.

Une convention de remboursement entre la Commune et l'Amicale de Pêche a été établie.

REGULARISATION PARCELLAIRE ROUTE DE STRASBOURG :

Le Conseil Municipal accepte pour l'€ symbolique que la parcelle n° 2849/956 d'une superficie de 0,14 ares en section B appartenant à M. Marcel MOCHEL soit reprise dans la voirie communale.

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE RUE ALBERT FUCHS :

Le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle n° 1092 d'une superficie de 0,49 ares en section A pour un montant de 8 330 € à M. et Mme JULLIEN, propriétaire de la parcelle adjacente située 1 place de la Mairie à Sessenheim.

SUBVENTION GROUPEMENT JEUNES :

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 160 € (58 licenciés au FRSS x 20 €) au Groupement d'associations de football dénommé « Jeunesse Uffried Nord Est » abrégé « JeUNE », et modifie la subvention de fonctionnement du FRSS en opérant une diminution de 580 € (58 x 10 €).

CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE DES FORETS :

Le Conseil Municipal s'engage dans la certification de gestion durable des forêts PEFC, pour l'ensemble des surfaces forestières que la Commune de Sessenheim possède dans la Région Grand Est.

SEANCE DU 9 MAI 2023

CEA – CONTRAT DE TERRITOIRE - APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Nord

ECOLE F. BRION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR ACTIVITES :

Le Conseil Municipal accorde un soutien financier de 816 € (12 € par élève) à l'Ecole F. Brion pour les classes CE2/CM1 et les deux classes de CM1/CM2 pour deux journées découverte au CINE de Munchhausen – Coût : 1530 € pour deux journées pour 68 élèves.

COLLEGE DE DRUSENHEIM – CLASSE DE 3^{ème} – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER :

Le Conseil Municipal accorde la gratuité de la salle communale pour l'organisation « d'un bal de fin d'année » organisé par les élèves de troisième.

CLUB DE TIR – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR INVESTISSEMENT :

Le Conseil Municipal accorde au Club de Tir une subvention exceptionnelle de 525,00 € au titre de l'aide à l'investissement pour l'acquisition de carabines et trépieds d'un montant de 2 625 €.

JURES D'ASSISES – DESIGNATION DES DELEGUES :

En vue de l'établissement pour 2024 de la liste préparatoire des jurés d'assises du département du Bas – Rhin, six personnes ont été désignées par tirage au sort.

AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE – APPROBATIONS DES MARCHES :

Considérant que la consultation pour les travaux d'aménagement de la Place de la Mairie,

Les marchés suivants ont été passés :

- Lot 1 – Voirie – Sater – 389 000 € HT soit 466 800 € TTC,
- Lot 2 – Réseaux Secs – Fritz – 88 894,25 HT soit 106 673,10 € TTC.

ETANG DES CYGNES – CONVENTION DE REMBOURSEMENT :

Le Conseil Municipal a passé une convention financière de remboursement sur cinq ans avec l'Etang de Pêche des Cygnes pour le support financier des travaux électriques nécessaires pour une mise en conformité portant sur un montant de 8 876,40 € HT soit 10 651,68 € TTC.

La Commune participera financièrement à hauteur de 20 % du prix HT ; 7 100 € à rembourser.

CHASSE – COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033.

La Commission Consultative Communale de la chasse est composée de :

- M. Raymond RIEDINGER, Maire, président de la 4C,
- MM Dominique BEDELL et Christian ZACHER en qualité

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de représentant de la commune décide que ces mêmes personnes siégeront au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

CHASSE – MODE DE CONSULTATION DES PROPRIETAIRES :

Le Conseil Municipal décide de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse.

SITE INTERNET :

Le Conseil Municipal approuve la création du site internet de la Commune au regard de la légalité en cours par la société Krysalidesign Studio de Hoerdt pour un montant de 7 700,00 € HT soit 9 240,00 € TTC (création du site Web vitrine et démarche RGAA).

SEANCE DU 13 JUIN 2023

FREE – INSTALLATION D'UNE STATION D'ANTENNES RELAIS RUE DU STADE :

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à l'implantation d'une station d'antennes à proximité de l'enceinte sportive sollicitée par Free Mobile et demande que d'autres possibilités soient étudiées.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Maire présente au Conseil Municipal la note annuelle relative aux redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation du programme d'intervention édité par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

SMITOM – RAPPORT ANNUEL DECHETS 2022 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets.

4L FIPGE – PROJET HUMANITAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION :

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de subvention présentée par l'Association 4L FIPGE dont le siège social est à Sessenheim. Ce genre d'opération doit être soutenu par des entreprises sponsors.

CEA – CONTRIBUTION CITOYENNE ALSACIENNE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier adressé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) par lequel il est demandé à tous, élus, concitoyens, à apporter des contributions, suggestions et idées qui pourraient permettre

à l'Alsace de demain d'être en capacité de répondre encore mieux aux attentes des Alsaciens.

Une plate-forme citoyenne est accessible à cet effet <https://entre-vos-mains.alsace.eu>.

RUE HENRI LOUX – LIMITATION A 30 KM/H :

Un arrêté de circulation réglementant la vitesse à 30 km/h sera prescrit à compter du 1er juillet 2023 dans la rue Henri Loux.

SEANCE DU 11 JUILLET 2023

TRAVAUX DE DERACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET REAMENAGEMENT DE VOIRIE – RUE DU STADE – RUE DE L'ALLIANCE – RUE DE LA PAIX :

Le Conseil Municipal approuve les scénarios présentés proposés par le Bureau d'études Berest pour le réaménagement de voirie dans les rues de la Paix, du Stade et de l'Alliance.

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

PROJET DE PHOTOVOLTAÏQUES GRAVIERE DU RHIN - PRESENTATION :

M. Maxime FEFFER, Chef de projets et Mme Sarah Kellou, Consultante Avocate Environnement et Construction pour Vent d'Est ont fait une présentation du développement d'un parc photovoltaïque flottant sur la gravière du Rhin.

Le diaporama de la présentation est consultable en Mairie.

COMMISSION LOCALES DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) – RAPPORTS :

Le Conseil Municipal approuve le contenu et les conclusions des rapports de la commission d'évaluation des charges transférées du 26 juin 2023 (CLECT).

Rapport consultable en Mairie.

CLUB DE TIR – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Le Conseil Municipal accorde au Club de Tir une subvention exceptionnelle de 750 € pour l'inscription de 12 jeunes licenciés au championnat de France à Montbéliard du 26 au 29 mai 2023 et pour les récompenser des bons résultats durant toute la saison écoulée.

AVA – DEMANDE DE NUMEROTATION DES HABITATIONS - CAMPS :

Le Conseil Municipal, après demande de l'association AVA Habitat et Nomadisme créé la numérotation à la suite des numéros existants pour la rue Goethe et la rue des Champs.

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES - RENOUELEMENT :

Les membres composant la commission sont :

- Mme Valérie BECKER
- Mme Isabelle KIENTZ
- M. Jean-Daniel MOCHEL
- Mme Cécile SCHABER
- M. Robert METZ

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2023

CHASSE 2024/2033 – PRESENTATION ET AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE :

M. Christian ZACHER, présente le compte rendu de la réunion de la Commission Consultative Communale de la Chasse qui s'est réunie le 26 septembre 2023.

A l'issue des discussions, la Commission Consultative Communale de la Chasse décide que la réduction de loyer sollicitée par l'Association des Chasseurs des 2R est irrecevable.

La Commission Consultative Communale de la Chasse opte pour la location du lot de chasse par adjudication.

CHASSE 2024/2033 – CHOIX DU MODE DE LOCATION :

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la Commission Consultative Communale de Chasse en date du 26 septembre 2023, décide de fixer à 645,8538 ha la contenance des terrains sur la Commune de Sessenheim à soumettre à la location, en rajoutant 17,4713 ha provenant de la Commune de Dalhunden soit au total 663,3251 ha, décide de mettre le lot de chasse en location par adjudication, décide d'adopter le principe de Clauses Particulières pour les locations par adjudication, autorise le Maire à signer la convention pour l'échange des terrains entre la Commune de Sessenheim et la Commune de Dalhunden pour la période de la chasse du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, en

prenant comme limite le lit majeur de la Moder ; de ce fait, les deux parcelles forestières de Sessenheim n° 17 et 18 d'une contenance de 23,75 ha feront parties du lot de Dalhunden et 37 parcelles d'une contenance de 17,4713 appartenant à la Commune de Dalhunden fera partie du lot de Sessenheim.

SDEA – RAPPORT ANNUEL 2022 – SYNTHÈSE LOCALE D'ASSAINISSEMENT – PERIMETRE ARGILE ET MODER :

Le rapport annuel 2022 du SDEA a été communiqué aux membres du Conseil Municipal.

Rapport consultable en Mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – RAPPORT D'ACTIVITES 2022 :

Le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Rhin Moder a été communiqué aux membres du Conseil Municipal.

Rapport d'activités consultable en Mairie.

APPARTEMENT COMMUNAL 2 PLACE DE LA MAIRIE - LOYER :

Le Conseil Municipal est favorable à la location de l'appartement à partir du 15 octobre 2023 pour un loyer de 400 € sans les charges.

L'ECOLE DES CHAMPIONS – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Le Conseil Municipal accorde à L'Ecole des Champions une subvention exceptionnelle de 800 € pour son projet soutenu par le Conseil d'Administration du Crédit Mutuel ainsi que par le Ministère des Sports.

L'Ecole des Champions agit depuis plus de 20 ans pour la transmission des valeurs d'humanisme, conjuguées au goût de l'effort pour l'éducation des nouvelles générations.

Sous la forme d'ateliers sportifs et éducatifs, L'Ecole des Champions rassemble les représentants d'une Commune, les associations et organismes locaux autour d'un programme de sensibilisation des enfants.

L'école Frédérique Brion ainsi que les Communes de Dalhunden et Stattmatten ont été sollicitées et ont répondu favorablement à ce projet.

Pour mener à bien ce projet, les Communes sont sollicitées pour un soutien financier au prorata du nombres d'habitants.

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

SALLE COMMUNALE – TARIFS DE LOCATION :

Le Conseil Municipal, après avis de la Commission de la Vie Associative, Culturelle, Sportive et du Tourisme a décidé d'appliquer les tarifs suivants pour la location de la salle communale à compter du 1^{er} janvier 2024 :

	Grande salle avec cuisine	Petite salle avec cuisine	Ensemble
Administrés	250 €	120 €	350 €
Extérieurs	450 €	200 €	600 €

CHASSE 2024/2023 – COMPTE RENDU 4 C :

M. Christian ZACHER, présente le compte rendu de la réunion de la Commission Consultative Communale de la Chasse qui s'est réunie le 6 décembre 2023.

A l'issue des discussions, la Commission Consultative Communale de la Chasse décide de lancer un appel d'offres.

ECLAIRAGE PUBLIC – CONTRAT DE MAINTENANCE :

Le Conseil Municipal reconduit contrat de maintenance sur quatre ans qui prend effet le 1^{er} novembre 2023 avec ES SERVICES ENERGETIQUES pour l'éclairage public.

Ce contrat se découpe en deux opérations :

- 1) Prix correspondant à la 1^{ère} phase de la mission : 1 000 €
Option – Numérotation sur terrain des candélabres: 7 €
- 2) Prix annuel correspondant à la 2^{ème} phase de la mission : 4 000 €

FORET COMMUNALE – PROGRAMME 2024 :

Le Conseil Municipal approuve les programmes de travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) à réaliser en forêt communale pour l'exercice 2024 présenté par l'ONF.

ATIP – ADHESION LOGICIEL GESTION DES ELECTEURS :

Le Conseil Municipal approuve la convention correspondant à la mission relative à la tenue des diverses listes électorales moyennant une contribution financière de 0,45 € par électeur.

FRSS – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Le Conseil Municipal accorde au FRSS une subvention exceptionnelle de 1 000 € au titre de leurs prestations lors des journées « Nettoyage de Printemps » et « Journée Citoyenne ».

Le conseil municipal adresse ses remerciements à Tania Luce pour l'installation du village de Noël devant la salle communale.

PAROISSE PROTESTANTE : « QUE SOUFFLE UN ESPRIT DE PAIX ! »

Shalom – Salam – « fredde sei met der ! »

Voilà ce que vous souhaite la communauté protestante de Sessenheim-Statmmatten-Dalhunden, au moment où nous entrons dans la nouvelle année 2024 !

Voilà le message qui est au cœur de l'Epiphanie.

Nous avons vécu tant de belles choses pendant l'année passée, dans nos cercles paroissiaux, mais aussi dans nos diverses collaborations avec des réalités autres de la vie de nos villages, dynamiques communes qui font contraste avec la dureté du monde, ses clivages, ses grandes questions d'avenir.

C'est en apprenant à nous connaître et nous re-connaître dans nos différences, dans le dialogue, et dans des projets communs au service de tous, que se créent des liens de fraternité humaine, qui sont autant de contributions à une paix et une concorde qui commence au plus proche. Nous comptons bien persévérer !

Une équipe pastorale renouvelée à votre service

Les choses évoluent. Les protestants aussi sont désormais dans une dynamique d'équipe pastorale de secteur. Ce secteur, appelé « Maillon-Rhin-Moder », est composé de trois paroisses : Sessenheim-Dalhunden-Statmmatten, Rountzenheim-Auenheim-Soufflenheim et Roppenheim-Forstfeld-Kauffenheim.

Ainsi, vous aurez la joie de croiser deux pasteurs : Pierre Kopp et Charlotte Sonnendrücker. Nos missions ? Accompagner la vie communautaire et spirituelle des paroisses et des personnes, annoncer et vivre l'Évangile auprès de chacun, développer des collaborations dans les différents lieux de vie - ce qui se décline de diverses façons.

Nos activités sont toujours ouvertes à toute personne intéressée, quelle que soit sa confession, ou son éventuelle absence de confession.

Nous avons aussi la chance d'accueillir dans l'équipe un aumônier, Théophile Mallo, qui a pour mission de visiter les personnes âgées, malades ou isolées à domicile ou en maison de retraite.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à demander de recevoir notre bulletin paroissial le « Nouveau Messenger », à consulter notre page Facebook (@Protestant.Rhin.Moder) et/ou à nous contacter :

Pasteur Pierre Kopp pierre.kopp@uepal.fr 09 77 44 34 22

Pasteure Charlotte Sonnendrücker charlotte.sonnendrucker@uepal.fr 06 76 62 86 29

Aumônier Théophile Mallo theophile.mallo@uepal.fr 07 83 86 23 05



de gauche à droite :

T. Mallo / C.Sonnendrücker / P. Kopp

NOUVELLES DE LA PAROISSE CATHOLIQUE SESSENHEIM - STATTMATTEN

Petit retour sur les célébrations régulières dans notre paroisse. 13 jeunes de la communauté de paroisses « Entre Moder et Rhin » ont renouvelé leurs vœux de baptême dans notre église.

8 enfants de nos 2 villages ont fait leur Première Communion, célébration rehaussée par les chants toujours très priants de la Chorale Sainte Cécile.

Le repas paroissial à emporter a eu peu d'échos cette année. Le bénéfice est destiné à la rénovation de l'autel de la Vierge Marie. Un grand merci à ceux qui nous soutiennent.

2023, l'année de la sobriété énergétique. La paroisse a été impacté par le coût de l'énergie, doublé en un an. Nous avons pu compter sur les paroissiens pour amortir cette charge. Merci, nous espérons pouvoir encore compter sur eux pour l'année à venir.

D'autres évènements ont ponctué l'année :

- La participation d'une jeune aux JMJ (journées mondiales de la jeunesse) à Lisbonne. Le conseil de fabrique a soutenu cette jeune par une participation financière.
- La chorale Sainte Cécile a participé pour la 2^{ème} fois à l'organisation de la marche gourmande à l'étape apéro dans les hangars de la ferme Binder ainsi qu'au concert de fin de journée.



- L'atelier Art'Brico, composée d'un groupe de dames de la communauté de paroisses qui se retrouve une fois par mois au presbytère pour un temps de bricolage et de convivialité, a exposé ses productions au salon de l'art et de l'artisanat.
- Des servants d'autel sont à nouveau actifs lors de nos célébrations. Ils sont 3 pour l'instant, il reste de la place.
- Avec les travaux de voirie, l'accès handicapé a été modifié. Nous bénéficions maintenant d'une rampe qui fait le bonheur de nos aînés.
- Petit bémol les pigeons qui ternissent le parvis de l'église. La commune a envisagé des solutions de remédiation.

Le conseil de fabrique vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024

Fraternellement

Le Président du Conseil de Fabrique

Alfred Borschneck

MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2023

A l'heure de la rétrospective à l'école maternelle, toute l'équipe éducative se souvient des moments forts de l'année 2023. Des moments d'apprentissages avec des élèves studieux, mais aussi des sorties pédagogiques faisant place à l'imaginaire : spectacles bilingues, découverte de l'équitation, sortie au château du Fleckenstein... et pour finir une kermesse organisée conjointement avec l'APE Cadet Roussel.

Le temps d'un bel été pour reprendre des forces et redémarrer avec 75 élèves, tous motivés pour de nouvelles aventures au fil des contes traditionnels. L'année scolaire débute avec un projet collaboratif intitulé 'pirouette cacahouète' réalisé par les élèves des trois classes dans le cadre de l'exposition Art et Artisanat. Les projets s'enchaînent : ateliers culinaires, sortie au cinéma, visite du Saint-Nicolas, puis celle du père Noël... De nombreux projets sportifs et artistiques se préparent encore et annoncent une année 2024 riche en expériences et en souvenirs, que nous ne tarderons pas à partager lors d'une nouvelle fête d'école qui sera organisée fin juin.



Exposition Art & Artisanat



Sortie au Château du Fleckenstein

SPECTACLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EN COMPAGNIE DU GROUPE WEEPERS CIRCUS

Fin juin les enfants de l'école primaire Frédérique Brion ont participé à un projet artistique qui a mis en valeur leurs talents d'écriture et composition de chants et qui leur a permis de découvrir le fonctionnement et la particularité de certains instruments de musique. En effet, chaque classe a écrit sa chanson en collaboration avec Denis et Franck, artistes, chanteurs du groupe des Weepers Circus. Plusieurs séances ont été nécessaires pour élaborer les textes, les mettre en musique...pour aboutir au concert final à la salle Vauban d'Auenheim-Rountzenheim.



Les enfants ont appliqué les bons conseils des artistes en présentant leur chant sur scène puis, la soirée s'est poursuivie par un concert des deux artistes qui nous ont interprété des chansons de leur album « Panique dans la forêt ». Un grand merci à eux pour cette fabuleuse soirée ! L'équipe enseignante tient aussi à remercier très chaleureusement l'Association de Parents d'élèves Cadet Roussel qui a su gérer d'une main de maître l'organisation en amont de la fête ainsi que la restauration lors de cette soirée, un grand merci à eux pour leur investissement et leur efficacité.

A la fin du concert l'association des parents d'élèves Cadet Roussel a proposé une soirée tartes flambées, merci à eux pour leur dévouement tout au long de l'année.

UNE SEMAINE DU GOÛT RICHE EN DÉCOUVERTES

Dans le cadre de la semaine du goût, tous les élèves sont allés visiter l'entreprise familiale de jus de fruits de SESENHEIM, SAUTTER POM'OR. Les élèves ont d'abord découvert la réception des fruits, ils ont été impressionnés par les montagnes des pommes ! Ils ont ensuite pu observer « l'ascenseur » à pommes qui transporte les fruits vers le pressoir où s'écoule le jus frais appelé « moût » avant de passer par les salles de cuves où sont stockés les milliers de litres de jus de pommes. La visite s'est terminée par une dégustation à l'aveugle de jus divers accompagnée d'une tranche de brioche.

Le mardi 17 octobre, les élèves des classes de CP/CE1 ont profité d'une invitation au Restaurant de la croix d'Or pour confectionner des mini tartes flambées : ils ont étalé la pâte du pâton avec leurs doigts puis posé les ingrédients (lardons, oignons et gruyère) dessus. Ensuite, les mini tartes flambées ont été cuites dans le four. Les enfants ont pu les emporter à la maison pour une dégustation en famille. Merci, c'était une belle activité qui a peut-être suscité des vocations.

Le vendredi 20 octobre, tous les élèves de l'école ont également bénéficié d'un petit déjeuner automnal préparé par les enseignantes avec la collaboration de tous les parents d'élèves. Des adultes disponibles ont préparé, pour chaque



enfant, des assiettes garnies de fruits de saison (fruits à coque, au sirop, pommes, poires, prunes, raisin,...), d'une tranche de jambon de dinde, de pain, d'un morceau de brioche confectionnée par M^{me} Bauerle et d'une tranche de fromage. Cette assiette était accompagnée d'un verre de jus de pommes ou d'eau et d'un yaourt. Certains enfants ont ainsi pu découvrir des aliments qu'ils ne mangent pas d'ordinaire, des saveurs qu'ils ne connaissaient pas.

Les enseignantes et leurs élèves remercient tous les parents, l'équipe de SAUTTER POM'OR ainsi que celle du restaurant LA CROIX D'OR pour l'accueil qui leur a été réservé. Ils remercient également la boucherie CHEZ FRANCIS et l'entreprise ALSACE LAIT de HOERDT qui a offert des yaourts pour l'occasion.

Activité pour faire comme les grands

Quelques petits commerces ont été construits en extérieur pour apprendre quelques métiers :
Une marchande, un marchand de glace ...



On s'improvise architecte en dessinant nos plans de cabanes,
on manipule marteaux et clous en toute sécurité pour la construction.



Puis on enfile le tablier de pâtissier pour concocter de bons petits desserts, bredeles, qu'on s'empresse de goûter.
Des bacs ont été installés pour le plus grand plaisir de nos petits jardiniers qui n'ont pas manqué de faire les
plantations de légumes et fleurs ; il fallait bien entendu penser à l'arrosage pour espérer des récoltes.



Vous étiez une trentaine de participants, à avoir répondu présent à l'appel de la commune pour cette nouvelle matinée de nettoyage de printemps, le rendez-vous était donné devant l'atelier municipal.

Répartis en plusieurs groupes, munis de gants, sacs plastiques et gilets jaunes, les bénévoles ont arpenté le banc communal.

A l'issue de cette matinée de collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, l'ensemble des participants ont été conviés à un barbecue offert par la municipalité et préparé par les membres de l'association de football FR Sessenheim - Stattmatten.

Un grand merci aux bénévoles, avec une mention particulière pour les jeunes présents pour cet évènement.

Nous espérons vous voir plus nombreux petits et grands pour la prochaine édition et comptons sur le civisme de tous pour conserver ces espaces propres et agréables pour tous.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Dimanche 7 mai en soirée, la population, les enfants, les sapeurs- pompiers et les chorale Sainte Cécile et Concordia étaient bien présents afin de participer à la cérémonie.





Le Maire Raymond Riedinger entouré des adjoints Vanessa Mack et Christian Zacher, a rappelé que ce conflit fût l'un des plus meurtrier de l'histoire en Europe et a rendu hommage à ceux qui se sont battus pour sauver notre liberté.

Après l'appel aux morts joué par Jung Eric de la fanfare de Rohrwiller, le Maire et les pompiers ont déposé une gerbe devant le monument aux morts. La Marseillaise fut entonnée par les chorales avec les enfants de l'école élémentaire Frédérique Brion. La cérémonie s'est prolongée dans la cour de l'école Frédérique Brion avec lecture du message ministériel par Vanessa Mack et l'interprétation de l'Hymne à la joie par les chorales. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Nous commémorons la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, et rendons hommage à tous les Morts pour la France .

Le samedi 11 novembre 2023, le Maire Raymond Riedinger, accompagné de ses adjoints, ont déposé une gerbe de fleurs aux monuments aux morts.

Ne les oublions pas !



DISTRIBUTION DES BRIOCHES DU 14 JUILLET



Les membres du Conseil Municipal ont distribué la traditionnelle brioche du 14 juillet pour les enfants de Sessenheim dans la cour de l'école élémentaire Frédérique Brion le jeudi 13 juillet 2023.



Au printemps, les ouvriers communaux et une petite équipe de bénévoles emmenés par André Lartigue ont embelli les différents endroits de la Commune. Ils ont mis en terre avec soin les géraniums, bégonias, surfinas, œillets d'inde etc ainsi que les jardinières pour les églises, école, mairie.

A l'automne, une bonne centaine de plants, tels que pensées, callunas, ainsi que des bulbes pour la floraison du



printemps, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Si vous aussi avez la main verte et envie d'offrir à la commune un peu de votre temps libre pour améliorer notre cadre de vie, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie, chaque aide si petite soit-elle, sera la bienvenue.

CLASSEMENT AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Le concours des maisons fleuries a pour objectif de valoriser et récompenser les efforts des habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, terrasses, fenêtres, cours, etc.

L'attribution des prix aux particuliers s'effectue sur la base des critères suivants : aspect général et environnement, harmonie avec l'habitat, originalité sur le choix des plantes, harmonie des couleurs, propreté et entretien.

Le jury est passé le 15 juillet dernier et voici le palmarès :

La Commission, lors de sa tournée le vendredi a décerné les prix suivants :

- Un prix tradition, 70 € : M. M^{me} WACKER Rémy
- 1^{er} prix, 50 € : M. M^{me} MATTER Francis
M^{me} TUCHSCHERER Martine
- 1^{er} prix, 30 € : M. M^{me} NOLD Alfred
M. M^{me} HOLDER Jean-Jacques
- 2^{ème} prix, 15 € : M. M^{me} ERHARDT Bernard
M. M^{me} KREBS Guy
M. M^{me} LITTLER Charles



La Municipalité remercie tous les participants et aura l'occasion de féliciter les lauréats lors d'une prochaine remise de prix.

LE SÄSSEMER FESCHT

TEMPS FORTS

Du vendredi 18 au vendredi 25 août s'est déroulée notre 3^{ème} édition du « Sässemer Fescht ». Le défi de redynamiser le Messti à l'initiative du Conseil Municipal en 2021, est relevé d'année en année et remporte à chaque fois un grand succès.

En complément des manèges, stand de tir, confiseries, les associations du village ont redynamisé le Messti en proposant des animations et des soirées festives.



Les festivités ont débuté par le traditionnel tournoi de Tennis de Table, puis l'amicale de pêche de l' Etang des Cygnes a proposé sa succulente paëlla, l'amicale de pêche des PTT

a tenu un stand barbecue à l'extérieur, le F.R SESSENHEIM avec la dégustation de bières, l'amicale des sapeurs-pompiers de Sessenheim-Statmmatten avec le midi coquelets frites puis leur coutumière soirée tartes flambées, la Chorale Concordia avec le traditionnel Hâri-Owe dans une ambiance musicale animée par Louis Heit, le Club de Tir pour la présentation du tir sportif.

Merci à tous d'avoir mis cette ambiance festive dans notre ville, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



JOURNÉE CITOYENNE DU 14 OCTOBRE 2023



Près d'une trentaine de personnes ont répondu présent à l'appel lancé par la Municipalité pour cette nouvelle journée de citoyenneté.

Répartis en plusieurs groupes, encadrés par un élu et les employés municipaux, les bénévoles se sont mis à l'ouvrage dans les différents ateliers proposés, nettoyage, débroussaillage, peinture...

Un groupe était affecté au nettoyage du cimetière et l'entretien des tombes abandonnées.

Une autre équipe s'est concentrée sur le site du Goethe Hügel pour des travaux sylvicoles.



TEMPS FORTS



Un autre groupe s'est occupé de l'espace City stade, soufflage du terrain synthétique, soufflage et lavage de l'aire de jeux des enfants, débroussaillage de l'espace mini-golf, élagage des arbres autour du city et de la clôture SNCF.

Grâce à l'investissement des bénévoles, des employés communaux, des membres du Conseil Municipal, des associations et des entreprises locales, cette demi-journée de travail fut une très belle réussite avec le soleil en prime !

A l'issue de cette matinée, l'ensemble des bénévoles a été convié à un barbecue offert par la Municipalité et servi par le club de football ; temps d'échange et de convivialité durant lequel le Maire Raymond Riedinger a remercié tous les participants en rappelant que c'est grâce à ce genre d'action que nous améliorons notre cadre de vie et apportons une dynamique à notre Commune.

SALON ART & ARTISANAT



Avec une vingtaine d'exposants, le Salon de l'Art & Artisanat a rempli pleinement ses objectifs de promotion et de valorisation de l'artisanat auprès du grand-public les 25 et 26 novembre.

Créativité, maîtrise, savoir-faire et audace, les artisans ont séduit les quelques 400 visiteurs du salon en transmettant leur passion à travers leurs œuvres. Bijoux, peintures, bougies et objets de décoration qui ont été proposés à la vente.

La Municipalité remercie également les élèves des écoles maternelles et primaires pour leurs formidables créations.

Un grand merci à l'associations de parents d'élèves CADET ROUSSEL qui a su régaler les visiteurs avec une grande variété de boissons et de gâteaux.

Le Maire et la Commission de la Vie Associative, Culturelle, Sportive et du Tourisme vous donnent rendez-vous dans deux ans.





La Cérémonie « Ma Commune Nature » a eu lieu à Muntzenheim le 30 novembre 2023.

Pour notre seconde participation nous avons obtenu une 2^{ème} libellule.



Un grand merci à nos élus en particulier à M. ZACHER Christian pour leur participation aux réunions de sensibilisations à la protection de notre environnement et merci à nos agents communaux pour la mise en application au quotidien de cette démarche. La commune poursuivra cet engagement.

La distinction Commune Nature engage les participants à adopter de nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces afin de lutter contre les pollutions causées par les pesticides.

TELETHON



Après les succès rencontrés les années passées, la Municipalité de Sessenheim a réitéré son opération Dampfndule « fait maison » dans le cadre du Téléthon samedi 9 décembre en salle communale.

Ce sont 45 kg qui ont trouvé preneurs. A partir de 7h00, l'équipe a œuvré pour la préparation des pâtes ; la Boulangerie - Pâtisserie Mikaël Gramfort a offert tous les ingrédients et surtout la mise à disposition de son pétrin professionnel.

Ensuite, les conseillers municipaux, les deux secrétaires de mairie et trois bénévoles ont procédé à la confection des boules (plus de 1 500).



A 9 h 00, les poêles ont chauffé à bloc pour la cuisson ; s'en est suivi le conditionnement de 250 barquettes.

Comme l'an passé, le traiteur Patrick STEINMETZ a offert une soupe de légumes délicieuse en accompagnement.

Monsieur Guy KREBS était présent avec son stand de figurines en bois, un beau travail artisanal. Il a reversé l'intégralité de sa recette directement à l'AMF Téléthon soit la somme de 100€.

A partir de 11 h 00, les premiers clients sont venus récupérer leur commande. Cette opération a permis de récolter 2 116 € et a été reversée intégralement à l'AMF Téléthon.

Un grand merci à la Boulangerie-Pâtisserie Mikaël Gramfort, au traiteur Patrick Steinmetz, M. KREBS, aux clients et à toute l'équipe des petites mains qui ont œuvré pour que cette 3^{ème} édition soit une réussite ! A l'année prochaine !

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS, UNE JOURNÉE BIEN APPRÉCIÉE !

Le repas de Noël pour les aînés a été organisé cette année dans la salle communale de Sessenheim, dimanche le 17 décembre et il a réuni 145 convives âgées de 70 ans et plus !

Le Maire Raymond RIEDINGER s'est réjoui de pouvoir partager ce moment privilégié.



Les conseillers et conseillères ainsi que les membres du CCAS ont assuré le service du repas. Ils ont pu déguster un Baeckeofe préparé par notre Traiteur Patrick Steinmetz, puis une bûche glacée préparée par Mikaël Gramfort et les boissons ont été livrées par Sautter Pom'Or, tous trois artisans locaux ! Merci à eux !

L'après-midi a été animé par Raymond SCHERZINGER citoyen de Sessenheim qui a relaté des petites anecdotes sur la vie communale avec beaucoup d'humour. Puis le jeune duo composé de Gabriel, demi-finaliste de « the Voice Kids » et Léna, finaliste Grand Est « Etoiles de nos Régions » a régalé l'assemblée en reprenant des titres de Noël bien connus ; le public a bien entonné ces chansons.



Puis Gérard BURGER s'est spontanément jeté sur son harmonica.

Très belles initiatives qui ont ravi l'assemblée. Nous les remercions sincèrement pour leurs belles prestations.

Après ces bons moments, les invités ravis ont rejoint leur foyer et se sont promis de revenir l'an prochain.





Le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école maternelle et élémentaire de Sessenheim ce vendredi matin.

A la traditionnelle question avez-vous été sage ??

Les réponses ont été unanimes : OUI !!!!

Certains ont même eu la visite chez eux des lutins farceurs du Père Noël.



Le Père Noël n'est pas venu la hotte vide et a distribué un ballotin de friandises avec un cadeau à l'intérieur !

Quant aux enfants, ils n'ont pas failli à leur réputation et ont interprété de merveilleux chants de Noël.

Bravo à tous les enfants !



REMERCIEMENTS À M. HUCK JEAN-LOUIS POUR SES 43 ANNÉES DE PRÉSENCE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL



Lors des festivités du messti, le Maire, Raymond RIEDINGER, a invité M. Jean-Louis HUCK pour lui exprimer sa profonde gratitude pour ses 43 années de présence au conseil municipal pour bons et loyaux services rendus à la municipalité, en lui remettant la médaille d'honneur et un panier garni.

Tout juste âgé de 34 ans, il succède à son père Louis HUCK en 1977.

De 1977 à 1983, il est conseiller avec le Maire, M. Charles UHRICH. Puis de 1983 à 1995, il est conseiller avec le Maire M. Albert KOEHLHOEFFER, puis de 1995 à 2001, toujours conseiller avec le Maire, M. Robert METZ, puis de 2001 à 2020, il est adjoint au Maire Robert METZ. Toutes ces années représentent 7 mandats.

Très beau parcours ! Nous ne pouvons que le féliciter !

MARCHÉ HEBDOMADAIRE TOUS LES JEUDIS « PLACE DU MARCHÉ »

Selon les saisons, pour satisfaire vos papilles, retrouvez la **Fromagerie STEINMETZ** avec de nombreuses références fromagères.

Votre rôtisseur « **Au Poulet de ma Grand-Mère** » vous propose de succulents poulets rôtis et RIBS.

« **El Alquimista** » est présent tous les 15 jours en semaine impaire, diverses spécialités : paella, tapas, lasagne, charcuterie fine etc...

CHACHA en vrac, épicerie itinérante vous propose des paniers de légumes, produits frais, produits laitiers, produits secs, salés, sucrés, boissons, bières artisanales, hygiène et entretien ménager... N'hésitez pas à commander vos paniers de légumes 10€ ou 15€ avant le lundi soir au 06 78 42 70 24. Continuez à venir nombreux et nombreuses redécouvrir les joies de faire votre marché.

C'est vous tous, qui, par votre fréquentation, ferez revivre la place du Marché.

Ils vous donnent rendez-vous tous les jeudis sur le parking place de la mairie !



DES TIRS D'EFFAROUCHEMENT CONTRE LES PIGEONS QUI SQUATTENT L'EGLISE CATHOLIQUE

Le lundi 23 octobre 2023, pour déloger les pigeons bien installés sur le toit de l'Eglise Catholique, Dominique BEDELL adjoint au Maire a procédé à des tirs de fusées afin de les effrayer. Ces tirs ont provoqué de la peur chez certains administrés malgré une information faite en amont.

Rassurez-vous l'effarouchement ne les tue pas, cela ressemble à un feu d'artifice afin de leur faire peur et ainsi éviter leur retour.

Cette opération sera reconduite régulièrement pour essayer de les déloger.

Le Maire avait fait appel à une entreprise spécialisée afin de nettoyer le clocher intérieur infecté de fientes abondantes. Puis les fenêtres ont été condamnées pour éviter l'entrée des pigeons.



photo Patrick Gardon

Nous avons profité des vacances de Pâques pour effectuer quelques travaux à l'école maternelle.

Rénovation du muret, remplacement des lames de bois.

Rénovation du sol souple du terrain de jeux.



AMÉNAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE

Déraccordement des eaux usées

Une gestion intégrée de l'assainissement pour une prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques sur le périmètre Argile et Moder

Des actions engagées par la commune de Sessenheim place de la Mairie et secteur de l'Alliance

La commune a mis en œuvre avec l'accompagnement du SDEA un plan d'actions comportant notamment le déraccordement de la place de la Mairie et du secteur de la rue de l'Alliance.

Le réaménagement de la place de la Mairie de Sessenheim a intégré cette nouvelle pratique consistant à infiltrer la goutte d'eau au plus près de son point de précipitation. Ce lieu s'est doté de pavés aux joints gravillonnés infiltrants permettant à la goutte de pluie de passer au travers. L'eau de pluie infiltrée arrive par la suite dans une structure composée de graves dont les interstices permettent le stockage de l'eau. Pour finir son chemin, l'eau parvient ensuite à s'infiltrer dans le sol qui dégrade naturellement certains polluants et recharge la nappe. De même, la voirie a été pentée en direction de ces pavés afin d'infiltrer les eaux de pluie tombant sur le bitume imperméable.

Ces travaux permettent ainsi le déraccordement d'une surface de 5 600 m², soit un volume de 340 m³ d'eau pluviale infiltrée, non collectée par le réseau, lors d'une pluie décennale. La place de la Mairie de Sessenheim fait figure de réussite en matière d'infiltration des eaux pluviales grâce à la multifonctionnalité de ce lieu alliant des fonctions urbaines, hydrauliques et paysagères.



Travaux de déraccordement place de la Mairie à Sessenheim

SDEA - UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À SESSENHEIM

Quel est l'avancement des travaux ?

Les conduites de transfert des effluents depuis la station de Stattmatten et de Soufflenheim ont été posées. Elles ont nécessité plusieurs traversées : route départementale, autoroute et voie ferrée.

Concernant la nouvelle station, la filière de traitement des eaux usées a été mise en service le 23 mai 2023 et la filière de déshydratation des boues a été mise en service à la fin du mois de juillet dernier.

Il reste la remise en état des parcelles autour de la station de Sessenheim, la plantation d'arbres et d'arbustes pour une bonne insertion paysagère dans le site, un renforcement de la trame verte et l'amélioration de l'habitat des espèces (avifaune). Est également prévu le réensemencement des parcelles avec un mélange favorisant la biodiversité, notamment de la sanguisorbe, plante hôte du papillon l'azurée de la sanguisorbe présente dans ce secteur. De plus, la fauche des parcelles sera une fauche tardive ou différenciée. Des panneaux pédagogiques présenteront l'installation et ces mesures en faveur de la biodiversité.

Les travaux de reconversion des sites des anciennes stations d'épuration de Soufflenheim et de Stattmatten s'achèveront en tout début de l'année 2024.

QUELQUES CHIFFRES

4 communes raccordées

12350 équivalents-habitants (EH) c'est la capacité de traitement de la station.

1000 à 2000 m³/j c'est le volume journalier d'eaux usées traité par temps sec

jusqu'à 7200 m³/j c'est le volume journalier maximal d'effluents(2) (eaux usées et eaux pluviales) par temps de pluie – 300 m³/h

3 à 5 jours, c'est le temps de séjour moyen de l'effluent dans la station par temps sec ; moins de 24 heures c'est le temps de séjour moyen au débit maximal par temps de pluie.

1,5 à 2 tonnes de boue déshydratée par heure, c'est la capacité de production horaire de la centrifugeuse.

Destination des boues : mise en bennes et externalisation vers une plate-forme de compostage (boues + déchets verts avant valorisation par épandage agricole).

8 460 m c'est le linéaire total de canalisations posées pour le transport des eaux usées et le rejet des eaux traitées dans la Moder.



Environ 270.000 kWh/an, c'est la quantité d'énergie actuelle nécessaire au fonctionnement du système d'assainissement.

Conservation du bassin d'aération de l'ancienne station d'épuration de Soufflenheim et reconversion de l'ouvrage en bassin de pollution de 1200 m³ pour l'utiliser par temps de pluie pour stocker le premier flux de rinçage.

Nombre d'entreprises qui sont intervenues sur le chantier : 32

1467 heures c'est le nombre d'heures d'insertion sociale effectuées pendant le chantier.

8,4 M € H.T c'est le montant des travaux :

- Nouvelle station, reconversion des sites des anciennes stations de Soufflenheim et de Stattmatten, stations de pompage-refoulement : 6,1 M€ H.T.
- Réseaux de transport : 2,3 M€ H.T.

Dont : 2,4 M€ d'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



Une journée portes-ouvertes sera organisée en 2024 afin de découvrir les nouvelles installations

NOUVEAU SITE INTERNET



N'hésitez pas à consulter le nouveau site internet de la commune : www.sessenheim.fr

LIVRET D'ACCUEIL



Un nouveau guide pratique du nouvel arrivant est consultable par tous sur le site internet de la commune : www.sessenheim.fr

ACHAT D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE



ET AUSSI :

- * L'éclairage public en Led
- * Remplacement matériel salle communale (frigo, tireuse)
- * Achat d'une nouvelle camionnette
- * Elagage des arbres
- * Régulation chauffage Mairie, logements, Ecoles et Salle communale
- * Réalisation d'un nouveau Site internet (sessenheim.fr)
- * Chaufferie – remplacement du circulateur
- * Edifices culturels : remplacement des parafoudres
- * Remplacement des velux et des radiateurs électriques dans un logement communal

SDEA - DÉRACCORDEMENT DES EAUX USEES - RUE DE L'ALLIANCE

Enjeux eau et climat : une nouvelle gestion des eaux pluviales dans la ville

Les réseaux d'assainissement du périmètre comportent essentiellement des conduites de type unitaire. Cela signifie qu'il récupère à la fois les eaux pluviales (issues des toitures et des voiries) et les eaux usées, à l'opposé des réseaux séparatifs.

Le changement climatique a comme effet d'augmenter l'intensité des orages, provoquant le débordement des réseaux unitaires. Face à cela, la mise en œuvre de solutions classiques de renforcement du diamètre des conduites n'est pas envisageable au regard des dimensions requises. Cela conduit à envisager des approches alternatives et préventives, notamment au travers d'une gestion intégrée et à la source des eaux pluviales.

Un programme de travaux visant à limiter l'apport d'eaux pluviales dans les réseaux, à réduire les déversements au milieu naturel et les impacts associés a été établi. D'importants investissements associés à de nouveaux aménagements de voirie conduisent à envisager des approches alternatives.

Le principe général d'une gestion intégrée des eaux pluviales est de revenir au plus proche du cycle naturel de l'eau en limitant au minimum les ruissellements et, in fine, le rejet au réseau. Il n'est plus question de créer des ouvrages spécialement dédiés à l'eau, mais d'utiliser un espace existant et de valoriser une fonction d'infiltration nouvellement créée. On parle alors de plurifonctionnalité des ouvrages.

Par exemple, des espaces verts deviennent, à la faveur de travaux de décaissement, des ouvrages de stockage et d'infiltration. Les eaux de pluie participent ainsi à la recharge des nappes phréatiques, à l'amélioration de la qualité de l'eau et du cadre de vie. La démarche nécessite une première étape d'analyse du potentiel de déraccordement des eaux pluviales du territoire.

LE SDEA novateur sur le Périmètre Argile et Moder : première étude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales

Le périmètre Argile et Moder fait figure de territoire novateur, il s'agit du premier périmètre SDEA à avoir engagé une étude de potentiel de déraccordement des eaux pluviales faisant de Sessenheim, Soufflenheim, Stattmatten et Dalhunden des communes pilotes dans la Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales.

Dans le cadre de la mise en conformité des systèmes d'assainissement et de la résolution des désordres connus sur le territoire, une étude de potentiel de déraccordement a débuté en 2021. Cette étude avait pour objectif d'identifier et de quantifier les potentiels de déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement pour la globalité des communes, incluant les espaces privés et publics. L'objectif était d'intégrer autant que possible les principes suivants :

- La gestion intégrée et à la source des eaux pluviales ;
- L'infiltration des eaux pluviales pour tendre vers le « zéro rejet » ;
- La plurifonctionnalité des ouvrages sur le territoire.

De cette étude finalisée en 2022, en est ressortie une carte identifiant les secteurs à forts potentiels de déconnexion des eaux pluviales pour chacune des communes. Des sites pilotes et des exemples de déraccordement ont été identifiés pour la commune de Sessenheim. De même, les espaces privés ont révélé un fort potentiel de déconnexion au travers du déraccordement des toitures et de l'installation de cuves de récupérations d'eaux de pluie.

De même, afin de déraccorder les eaux pluviales du secteur de l'Alliance, un réaménagement complet de la rue de la Paix est projeté via des noues d'infiltration recueillant les eaux de ruissellement de la chaussée et des trottoirs. L'aménagement rue de la Paix sera complété par la création de places de stationnement en pavés drainants dans l'alignement des noues. Le réaménagement de trottoirs se fera également au niveau des rues du Stade et de l'Alliance via la mise en place de pavés drainants. Ces travaux permettent ainsi le déraccordement d'une surface de 9 600 m², soit un volume de 583 m³ d'eau pluviale infiltrée, non collectée par le réseau, lors d'une pluie décennale.

L'ensemble de ces travaux a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



Principe d'aménagement secteur de l'Alliance

Quel est mon rôle en tant que citoyen et comment agir ?

La commune de Sessenheim s'est engagée dans la démarche de Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales. Néanmoins, 82 % de la surface de Sessenheim appartient au domaine privé. Parmi cette surface, nous décomptons près de 20 % de toitures. Ainsi, vous pouvez contribuer à la préservation de l'eau et au désengorgement du réseau en installant des cuves de récupération d'eau de pluie.

Pour vous aider dans votre démarche, le SDEA - périmètre Argile et Moder, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et la Région Grand-Est, organisent à partir de mars 2024 une opération de distribution de cuves pour dé raccorder vos toitures sur une durée de 3 ans. Des réunions publiques seront organisées en février et en mars pour vous présenter l'objectif de cette opération ainsi que la démarche à suivre.

Via cette opération, vous pouvez bénéficier d'une aide à hauteur de 80 % pour la mise à disposition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements en échange du dé raccordement des eaux pluviales de votre toiture du réseau d'assainissement. Le trop-plein de la cuve sera ainsi infiltré sur votre terrain permettant la recharge de la nappe.

Pour favoriser l'infiltration de l'eau de pluie et réhydrater les sols, vous pouvez également limiter les surfaces imperméabilisées en privilégiant des revêtements perméables tels que des pavés infiltrants, des dalles aux joints engazonnés ou des résines poreuses.



Des exemples de techniques d'infiltration des eaux pluviales sont disponibles dans le guide pratique « Gestion des eaux pluviales ; Conseils et recommandations » sur le site internet du SDEA



Exemple de dé raccordement et mise en place de cuve de récupération des eaux

LES PROJETS À VENIR :

- * Travaux de voirie et d'éclairage dans l'impasse des Prés
- * Le dé raccordement des eaux usées dans le Triangle rue de la Paix, rue de l'Alliance et rue du Stade
- * Poursuite des études pour la réhabilitation du Hall des sports
- * Rénovation des sanitaires du Hall des sports
- * Remplacement toiture préau école maternelle
- * Remplacement d'anciens luminaires

SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE SESSENHEIM-STATTMATTEN-DALHUNDEN



Mesdames, Messieurs,
Cette année encore les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin étaient sur tous les fronts. Intempéries et feux de forêt particulièrement violents et compliqués dans une grande partie du pays. Pendant ce temps, le service devait également répondre

aux demandes de secours de la population Bas-Rhinoise. La mission première, cette année, était encore le secours à personnes qui représente près de 70% de notre activité départementale, et 80% de l'activité locale.

Les communes de Sessenheim, Statmmatten et Dalhunden ne dérogent pas à cette règle en atteignant 80%.

En 2023, sur les communes de Sessenheim, Statmmatten et Dalhunden, notre section était engagée sur 79 demandes de secours, dont 26 à Dalhunden, 41 à Sessenheim et 12 à Statmmatten, ce qui représente un total de 250 heures d'intervention. Ces missions se répartissent de la manière suivante : 2 accidents de la circulation, 5 incendies, 4 opérations diverses et 64 secours à personne. En parallèle à cette activité, certains de nos personnels prennent des gardes (425 heures) et des astreintes (1 761 heures) pour renforcer le CIS Soufflenheim ou d'autres CS. La complexité et la diversification des interventions nécessitent de plus en plus de compétences et demandent une grande rigueur ; ce qui implique de nombreuses heures de formation : plus de 400 heures pour notre section.

Malheureusement, par manque de personnel, un certain nombre d'interventions n'ont pu être assurées par la section. Je tiens toutefois à préciser que ce nombre a considérablement diminué cette année, notamment grâce à nos nouvelles recrues : Julie WACH, Isaac GLUCK et Loann MACHRIS. Ce dernier, qui est affecté à la section de Roeschwoog et a fait valoir son droit à la double affectation, s'est très bien intégré dans la section. Je leur souhaite à tous les trois une belle carrière de sapeur-pompier. A ce jour, la section de Sessenheim compte 12 sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 officier, 2 sous-officiers et 9 hommes du rang dont 2 femmes. Bravo à nos pompiers pour leur dévouement !

Le 26 novembre dernier, avec un peu d'avance, nous avons fêté notre Sainte patronne, Sainte Barbe. A cette occasion, nous avons rendu hommage aux pompiers morts au feu, mais aussi à notre collègue et ami pompier Alain LANG qui nous a quitté au courant de l'année.

Les pompiers méritants ont été mis à l'honneur et les Maires de Sessenheim, de Statmmatten et de Dalhunden

ont eu l'honneur de remettre les distinctions suivantes :

- le SGT Jérôme KLEIN a obtenu la Formation d'Adaptation au Grade de Sergent ;
- le CPL Benjamin KLEINMAN a passé avec succès la formation VSAV1 et SR1 ;
- le 2^{ème} CI Corentin BEDELL a été nommé Sapeur de 1^{ère} CI ;
- le 2^{ème} CI Isaac GLUCK a validé une partie de sa Formation Initiale ;
- le 2^{ème} CI Julie WACH a validé la totalité de la Formation Initiale.

A noter que cette dernière a également remporté le cross départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin et s'est qualifiée pour le cross national qui aura lieu le 23 mars 2024 à Laval.

À souligner aussi les reprises d'activités de Raphaël TOUSSAINT, Tobias ESPAZE et Elona SIEGRIST au courant de l'année 2023.



Je souhaite maintenant présenter en avant-première le nouvel emblème de la section qui sera apposé sur notre tenue officielle, après validation de la direction départementale.

Description de l'emblème : sous le drapeau tricolore (bleu blanc rouge), apparaît l'inscription en blanc « sapeur-pompier de Sessenheim » sur fond rouge bordé de Lys représentant le blason du Bas-Rhin. On distingue à gauche le blason de la commune de Dalhunden, et à droite celui de la commune de Statmmatten dans les flammes ardentes. La commune de Sessenheim est représentée par l'un des 3 cygnes caricaturé casqué et portant un OFD (Outil de Forcement et de Déblai). La ténacité du cygne représente le Courage et le Dévouement, devise du corps des sapeurs-pompiers de France.

Notre volonté a été de reprendre un élément de nos territoires qui nous sont chers. Merci au groupe de réflexion et à Jérôme pour le montage.

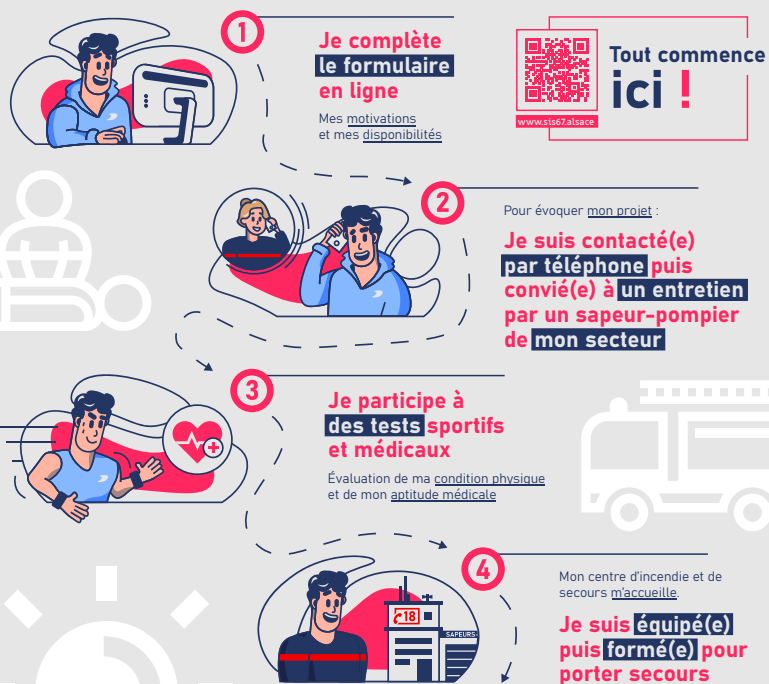
Enfin, en ce début d'année, je tiens à remercier la population des trois communes pour leur soutien et leur accueil lors de nos manifestations ou nos interventions. Un immense merci également aux élus, commerçants, artisans, agriculteurs pour leur contribution à tout instant.

Les sapeurs-pompiers actifs et vétérans, ainsi que les membres des amicales de Sessenheim, Stattmatten et Dalhunden s'associent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024, pleinement remplie de joie et de bonheur. Nous formulons également le vœu que les armes se taisent au Moyen-Orient et aux portes de l'Europe, et que le monde puisse enfin vivre en paix.

Le Chef de Section
Lieutenant Dominique BEDELL



• Je deviens sapeur-pompier volontaire EN 4 ÉTAPES



DES VALEURS POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN Altruisme | Engagement | Esprit d'équipe | Respect

www.sis67.alsace

#Pompiers67



ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE DE SESSENHEIM



La troisième marche gourmande et écologique du 21 mai organisée conjointement avec diverses associations villageoises et la commune, fut une belle réussite avec de forts moments de convivialité entre les marcheurs et organisateurs.

Soulignons la toujours sympathique participation de la délégation du village jumelée de Meissenheim, présente en nombre à chaque manifestation.

D'ores et déjà, nous planchons sur la nouvelle édition avec quelques nouveautés. Avis aux bénévoles, qui ont envie de s'investir dans cet événement. Bras et bonne humeur sont les bienvenus.

Retenez la date : la prochaine édition de la marche gourmande se déroulera en 2024 le dimanche 14 avril.



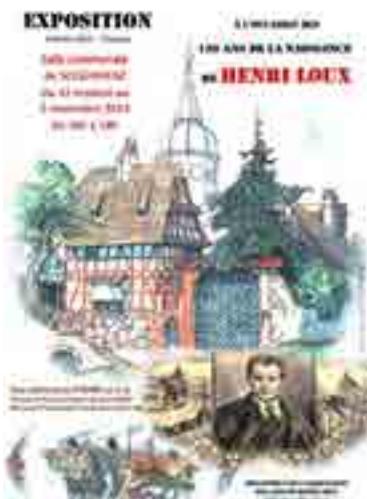
Le jour du couronnement du roi Charles III, avec le soutien du Conseil Presbytéral, nous avons organisé un « brunch royal » afin de célébrer les liens entre la couronne britannique et Sessenheim.

L'un des aïeuls du nouveau roi étant le pasteur Schweppenhäuser qui officia dans notre village au XVIII^{ème} siècle et dont la pierre tombale est encore visible dans l'encorbellement à gauche de l'église protestante.

Nous avons été honorés de compter parmi les invités Madame et Monsieur Jack Henning, ancien ambassadeur du Royaume-Uni auprès du conseil de l'Europe, qui a pris la parole et nous a fait partager sa vision de l'Angleterre et de l'Europe.



Les 150 ans d'Henri Loux



En collaboration avec l'association des amis de Henri Loux, nous avons organisé une exposition du 31 octobre au 5 novembre 2023 afin de commémorer les 150 ans de la naissance de cet artiste encore trop méconnu.

Plus de 500 visiteurs se sont déplacés pour voir des œuvres picturales inédites, des photos d'époque, de la rare vaisselle et des conférences animées par le Docteur Béfart, éminent spécialiste de l'artiste.



La Grange Goethe...

Des nouvelles de notre bataille pour sauver la grange Goethe :

Malgré le soutien sans faille du Conseil Presbytéral, propriétaire du bâtiment, du Conseil Municipal et de la Communauté des communes, nous avons des difficultés administratives et financières pour engager les travaux devenus vitaux pour la sauvegarde de ce monument relié intimement à l'histoire de Sessenheim.

Nous travaillons en symbiose avec le conseil municipal et presbytéral pour trouver une solution, tant qu'il en est encore temps ...

Les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2024, avec la volonté d'accueillir de nouveaux membres pour participer à la sauvegarde et au développement de notre riche patrimoine.

Hubert SIEGFRIEDT
Président de l'Association

- nouvelle édition -

MARCHE GOURMANDE et écologique

Sessenheim - 2024

Inscriptions ouvertes du 15 janvier au 12 avril !

14 AVRIL
Départ de l'école élémentaire. Toutes les 20 minutes

10 km

06.71.08.90.13 entre 17h et 20h
@ marche Gourmande.sessenheim@gmail.com
Réservation en ligne : <http://bit.ly/MGessenheim2024>

CONTACT

17h : Concert Vocal à l'église
18h : Restauration

Dessert et café
Trio de fromages
Plat : émincé alsacien + spätzle
Trou Alsacien
Entrée : salade miite
Apéritif : bretzel

32€ ADULTES
12€ ENFANTS (5-12 ans)






Une pensée à Albert Strickler

Albert Strickler, poète et écrivain émérite, originaire de Sessenheim, nous a quittés subitement le 7 novembre 2023.

Sa disparition laisse un grand vide dans le monde de la littérature régionale mais aussi internationale, son héritage perdurera à travers une soixantaine d'œuvres, des recueils et des ouvrages d'art.

Albert était un artiste passionné, dont la plume transportait les lecteurs dans un univers empreint de sensibilité et de profondeur. Ses belles poésies ont touché les âmes et émues les cœurs. Natif de Sessenheim, il a su puiser son inspiration dans les paysages pittoresques de sa région natale, laissant une empreinte indélébile de sa terre alsacienne dans ses poèmes et romans. Il était respecté au sein de la communauté littéraire, partageant sa sagesse et sa passion avec de nombreux aspirants écrivains.

Ses œuvres, à la fois réfléchies et riches en émotions, nous rappelle la beauté de la vie et la fragilité de l'âme humaine. Il nous a enseigné l'importance de la littérature dans notre société, en nous poussant à explorer nos émotions et réfléchir sur notre existence.

Aujourd'hui, nous nous souvenons d'Albert Strickler avec gratitude pour contribution à la renommée de Sessenheim. Son héritage littéraire restera gravé dans nos mémoires.

En cet hommage rendu à Albert Strickler, nous exprimons notre profonde tristesse. Que son âme repose en paix, que ses mots continuent de toucher les esprits et les cœurs de tous ceux qui découvriront son œuvre.

Après la fusion des deux associations de parents d'élèves (primaire et maternelle) en septembre 2022, l'année fut riche en action pour la nouvelle équipe.

Plusieurs actions ont été menées afin de récolter des fonds pour les écoles de Sessenheim, telles qu'une vente de farine avec le Moulin Fritz de Soufflenheim, une vente de fromage avec une fruitière du Jura, une vente de calendrier pour les classes de maternelle, une vente de chocolat à Pâques avec la chocolaterie Daniel Stoffel de Haguenau ainsi qu'une vente d'étiquettes personnalisées pour la fin d'année scolaire.

A côté de ces ventes en direct aux familles des élèves, nous avons également coorganisé une chasse aux œufs avec l'Amicale de pêche des PTT du Bas-Rhin le vendredi 7 avril 2023. Une belle affluence de 150 enfants du village et des alentours. En plus de la traditionnelle chasse aux œufs différentes animations créatives et ludiques ont été organisées par les membres, sans oublier la mascotte Lapin. L'Amicale de pêche des PTT du Bas-Rhin s'est chargée de la buvette et petite restauration.

De plus au cours de l'année scolaire, l'association a organisé différents événements festifs et saisonniers tels que la Saint-Nicolas avec la venue du Saint-Nicolas, de son âne et la distribution de Mannele et jus de fruits à l'ensemble des élèves des deux classes. Concernant l'Épiphanie, les élèves de l'école maternelle ont eu des brioches des Rois ainsi que les jus de fruits. Quant à l'école primaire ce sont les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Hentsch qui ont réalisé des galettes briochées avec Frédéric Beyer, pâtissier et membre de l'association, pour tous les élèves de l'école primaire. Une animation très appréciée par les élèves pâtisseries et les papilles des autres élèves ont apprécié.



L'association a également participé à la Marché Gourmande 2023 en tenant plusieurs postes, notamment l'animation d'activités ludiques à l'étang des Cygnes. Enfin la fin d'année scolaire fut marquée par deux belles fêtes d'écoles coorganisées avec les équipes enseignantes. La fête de l'école primaire a eu lieu le mardi 13 juin à la salle Vauban de Rountzenheim-Auenheim. L'association a notamment proposé une petite restauration en collaboration avec Fred's Truck pour les tartes flambées. Ce fut une belle réussite pour cette première édition. Pour clôturer l'année scolaire, la fête de l'école maternelle a eu lieu le samedi 1er juillet. Après le spectacle des enfants, l'association a proposé des jeux de kermesses pour les enfants, une tombola pour petits et grands ainsi qu'une petite restauration.

L'association a fait sa rentrée en septembre 2023 avec le renouvellement d'une grande partie de ses membres. Monsieur Schutz Jean-Baptiste reste Président et la nouvelle vice-présidente est madame Caroline Keusch -Stoeckel. L'équipe composée d'une vingtaine de membres pour cette nouvelle année scolaire se réunit régulièrement pour proposer de nouveaux projets.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents et familles d'élèves qui nous suit à chacune de nos actions, ainsi que les directrices d'écoles et les équipes enseignantes qui sont toujours d'un grand soutien, mais également les membres de l'association qui s'investissent pour toutes les actions. Merci également aux secrétaires de mairie, aux agents municipaux ainsi qu'à M. Le Maire, pour le soutien logistique.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'Association de Parents d'Elèves Cadet Roussel

Vous souhaitez nous suivre ou nous contacter ?

*Retrouvez-nous sur notre page Facebook « APE Cadet Roussel Sessenheim »
ou par mail cadetroussel.sessenheim@gmail.com*

La saison sportive 2023 se termine sur un bilan sportif positif.

Les 27 jeunes licenciés de l'école de tir ont participé activement à la soirée tartes flambées au mois de janvier.

Ils se sont ensuite distingués sur le plan sportif en participant aux différents championnats départementaux, régionaux et championnats de France des écoles de tir à Montbéliard où Amélie WINTER a décroché la médaille de bronze.

Le club s'est distingué au JUNGENDTURNIER en Allemagne, rencontre des jeunes allemands, suisses, et français, en remportant une première place par Amélie Winter

WINTER Amélie, PAYEN Lily-Rose, GEORG Robin, ROSSI Yanis, KUNTZ Benjamin, FRIEDMANN Neela, BREFFA Gauthier et KELLER Alexia ont totalisé durant cette saison sportive

18 titres de champions , médaille d'OR

8 titres de vice- champions, médaille d'ARGENT

7 troisième place, médaille de BRONZE

Et 9 titres par équipes (6 x OR, 1 x ARGENT, 2 x BRONZE)

2 filles et 2 garçons du club ont été retenus par la ligue de tir pour intégrer la structure d'entraînement détection minimes.

19 jeunes ont obtenu leur diplôme « cibles couleurs » dont la remise a été faite en présence de M. le Maire.

Océane MULLER, championne mondiale carabine 10 mètres, et OBRY Karen championne de France pistolet 10 m sont venus féliciter nos jeunes athlètes lors d'un goûter organisé dans les locaux du club de tir, et les encourager pour leur prochaine participation aux championnats de France cadet, juniors et seniors , au mois de février 2024 à TARBES et pour les championnats de France des écoles de tir au mois de mai 2024 à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Toutes mes félicitations pour ces résultats, mes remerciements aux parents qui accompagnent les jeunes et particulièrement à Léa MALLO et Eric HUCK pour leur engagement associatif en participant activement aux séances d'entraînement de l'école de tir.

Les membres du club, le comité et moi-même vous présentent nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Pierre MERTZ
Président

Nous remercions aussi tous les participants à notre soirée tarte flambée 2024 qui fut un grand succès.





ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU RIED NORD

Sessenheim - Stattmaten - Dalhunden - Rountzenheim-Auenheim

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE POUR LE DON DU SANG

40 Années au service de la plus noble cause

L'assemblée Générale 2023 de l'association qui regroupe les 4 communes de Sessenheim, Dalhunden, Stattmaten et Rountzenheim-Auenheim s'est tenue le 28 avril en la salle communale de Sessenheim et a réuni une quarantaine de personnes.

La présidente Madame Marie-Madeleine BOHN dans son allocution de bienvenue a salué toutes les personnes présentes et remercié les maires ou représentants des 4 communes pour leur présence et pour l'intérêt qu'ils portent à la noble cause du don du sang. Elle a remercié le docteur SZYKA-GRAVIER représentant l'Etablissement Français du Sang qui nous a commenté les résultats des collectes de sang mais qui a surtout insisté sur le manque cruel de plasma en France ; plasma que nous devons importer de l'étranger.

A la fin de la partie statutaire nous avons procédé à une remise de diplômes.

- 45 bronze niveau 2
- 13 bronze niveau 3
- 4 argent
- 3 or pour 100 dons : M. Clerc Pascal
M. Goetz Fabien
M. Mochel Richard
- 1 or avec palme pour 100 dons : Mme Elisabeth Deck

Situation des collectes :

Depuis mai 2023 nous sommes revenus à notre lieu de collecte originel : la salle communale de Sessenheim qui est le siège de notre association ,sauf la collecte du mois d'août qui aura toujours lieu à la salle de l'ESCAL à Dalhunden pour cause de messti à Sessenheim.

Déception pour l'association : alors que pendant les 3 années covid la fréquentation des collectes a été stable nous constatons après 4 collectes une baisse de 10% des donneurs et surtout de 40% des premiers dons alors que l'association poursuit inlassablement ses efforts dans l'espoir que les donneurs viennent nombreux aux prochaines collectes.

	2022	2023
Mars	131	106
Mai	80	118
Août	141	116
Octobre	115	78
Décembre	129	?
	596	418+déc.

Nous vous invitons à venir nombreux à la dernière collecte de l'année le mercredi 27.12.2023 de 16h30 à 20h à la salle communale de Sessenheim.

LA VIE DE L'ASSOCIATION.

C'est grâce au soutien des 4 communes, de nos sponsors, de nos généreux donateurs et des bénévoles qui nous aident, que nous pouvons proposer des collations variées très appréciées et offrir des cadeaux aux donateurs.

Le comité remercie tous nos donateurs qui viennent de près ou de loin pour faire le geste qui sauve ; ils ont compris l'importance de cet acte gratuit et volontaire car plus que jamais le sang est rare, indispensable et précieux.

Les membres du comité en dehors des collectes de sang, sont aussi actifs lors de manifestations dans les communes :

- Participation à la marche gourmande de Sessenheim le 21 mai : étape « fromage ».
- Animation lors de 2 soirées Stammtisch à Rountzenheim-Auenheim avec repas mexicain : fajitas et pina colada ont été très appréciés.
- Participation à la banque alimentaire chez Aldi
- Participation d'une délégation aux différentes réunions organisées par l'Union Départementale 67 : congrès du secteur Nord, congrès départemental et grand conseil.

Dates des 5 collectes 2024 :

- Mercredi 13 mars Salle Communale Sessenheim
- Mercredi 22 mai Salle Communale Sessenheim
- Mercredi 21 août Salle ESCAL Dalhunden
- Mercredi 16 octobre Salle Communale Sessenheim
- Mercredi 18 décembre Salle Communale Sessenheim de 16h30 à 20h

Nous vous invitons à donner votre plasma ; les prélèvements se font dans les locaux de l'EFS à Strasbourg.

Donner son sang est un acte de solidarité, rejoignez le mouvement et sauvez des vies, les malades vous sont reconnaissants.

BONNE SANTE, PAIX et BONHEUR tels sont nos souhaits pour 2024 !

Vous avez bon cœur, pas peur en voyant Le docteur, merci de tout cœur vous dit Le comité en cœur !

Marlène BOHN, présidente
06 86 73 52 84
marlene.bohn@free.fr

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU RIED NORD

Sessenheim - Stattmaten - Dalhunden - Rountzenheim-Auenheim



ASSOCIATIONS



QU'EST-CE QUE LE SANG ?

Le sang est un tissu conjonctif, coulant dans tout le corps humain, d'environ cinq litres chez l'homme adulte. La principale fonction est une réaction de transport d'oxygène notamment dans les différentes parties de l'organisme.

Il comprend :

- pour 45 %, des **cellules sanguines**

- les **globules rouges** qui transportent l'oxygène des poumons vers tous les organes par le système artériel puis au retour véhiculent les déchets du métabolisme des organes vers les poumons et les reins par le système veineux.



Poche CGR
(Concentré de Globules Rouges)

- les **globules blancs** qui participent aux défenses immunitaires de l'organisme ; ils luttent contre les bactéries, microbes, virus inflammatoires. Ce sont les défenseurs de l'organisme.
- les **plaquettes** qui contribuent au processus de coagulation. Elles stoppent les hémorragies internes et externes.

- pour 55 %, du **plasma**, le composant liquide du sang qui transporte les cellules sanguines. Composé à 90% d'eau, il contient 7% de protéines dont l'albumine. Les nutriments, les cellules osseuses, les hormones sont véhiculés par ce précieux liquide.



POURQUOI DONNER SON SANG ?

Le sang est un produit unique et irremplaçable

De nombreuses pathologies sont traitées par une transfusion de produits sanguins.

En France, chaque année :

- 500 000 malades reçoivent une transfusion.
- 500 000 autres sont traités quotidiennement avec des médicaments dérivés du plasma.

Les composants de la poche du donneur sont séparés en concentré de globules rouges, concentré de plaquettes, et de plasma.

Selon la pathologie, un ou plusieurs composants sont administrés sous une forme ou de globules blancs.

Les concentrés de globules rouges soignent :

- Les déficiences et anomalies de l'hémoglobine (maladie de sickle cell, thalassémie)
- Les hémorragies internes et externes estimées à plus de 500 ml.
- Les anémies consécutives à une baisse du nombre de globules rouges.

Les concentrés de plaquettes soignent :

- La thrombopénie (baisse des plaquettes) médicamenteuse.
- Les thrombopénies qu'onion de la suite des plaquettes.
- Les conséquences d'une chimiothérapie.

Le plasma thérapeutique soigne :

- Les troubles graves de la coagulation.
- Les pathologies rares mais graves nécessitant des échanges plasmatiques réguliers.

Les protéines extraites du plasma de fractionnement soignent :

- Les déficits immunitaires.
- Les maladies rares.
- Les hypogammaglobulinémies.

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

(Sole est obligatoire, l'Etat français n'est pas autorisé à donner du sang gratuit à l'étranger)

- Être âgé de 18 à 70 ans.
- Être en bonne santé
- Peser plus de 50 kg.
- Ne pas être sous protection légale (tutelle, curatelle, ou sauvegarde de la justice).
- Ne pas avoir de traitement médical incompatible.
- Attendre deux semaines après la fin du traitement d'une infection virale.
- Attendre après une exposition à un risque d'infection :
 - 1 jour pour le traitement d'une carie et un détartrage.
 - 4 mois après la pose d'un piercing, le réalisation d'un tatouage ou d'un traitement par acupuncture.
 - de 7 jours à 4 mois après une intervention chirurgicale en fonction de la nature de celle-ci.
 - de 28 jours à 4 mois après avoir séjourné dans un pays à risque (voir www.donnesang.org)



Test hématologique

On ne peut pas donner dans les situations suivantes :

- Après avoir été transfusé.
- Grande fatigue, anémie, diabète insulino-dépendant ou traitement pour des crises d'épilepsie.
- Les femmes enceintes pendant le temps de la grossesse et dans les 6 mois qui suivent leur accouchement.
- Le don de produits sanguins est définitivement proscrit à toute personne porteur du virus de la syphilis, des hépatites B et C ou du VIH.
- Après un séjour d'un an entre 1980 et 1996 en Grande Bretagne pour écarter tout risque de transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle) de l'encéphalopathie spongiforme humaine.

2023, UN BON MILLÉSIME POUR LA CHORALE CONCORDIA

Le Chœur d'Hommes CONCORDIA a débuté l'année en février par son traditionnel déjeuner dansant des « Cochonnailles », qui a fait salle comble, animé par les talentueux musiciens des « Rhinland Musikante » de Roppenheim.

La CONCORDIA tient également à participer aux festivités communales.

La Marche Gourmande de Sessenheim a été agrémentée par un petit concert « digestif ». La cérémonie de l'armistice à Stattmatten et à Sessenheim fut l'occasion d'interpréter des chants de circonstance.

Le Messti fut l'occasion d'assurer l'animation d'une soirée de dégustation de harengs marinés et de salade de saucisse strasbourgeoise. Cette soirée fut agrémentée par Louis Heit et son clavier qui a fait danser le public jusque tard dans la nuit.

Sur sollicitation des communes de Roeschwoog et de Roppenheim nous avons interprété quelques succès de notre répertoire pour animer le repas des aînés.

Comme chaque année, nous avons soutenu une association reconnue d'utilité publique. En l'église de Drusenheim nous avons donné un concert en faveur du réseau ALSACEP œuvrant pour les patients atteints de sclérose en plaques.

Nos concerts d'automne en l'église protestante de Sessenheim et en l'église de Fort-Louis furent l'occasion de présenter un programme de chants divers et variés, élaboré par notre directeur Louis Heit. Louis n'a pas son pareil pour trouver les chants qui font vibrer un large public.

Cette année nous avons également organisé en l'église protestante de Sessenheim un concert de Noël avec un répertoire permettant à l'auditoire de participer.

La Chorale CONCORDIA et son directeur Louis Heit vous remercient du soutien que vous leur témoignez tout au long de nos manifestations et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2024.

Notre prochain déjeuner « Cochonnailles » est programmé pour le dimanche 4 février 2024 dans le Hall des pêcheurs de Stattmatten. Réservations auprès de nos choristes ou au 07 78 34 13 07.



La saison 2022-2023 qui s'est achevée en juin pour notre cinquantaine de licenciés aura été un bon millésime, avec cinq équipes engagées en championnat, dont trois évoluant au niveau départemental, ce qui est très rare en Alsace ! De plus, l'équipe phare, après une saison incroyable, a fini à la 1ère place en Promotion d'Excellence, ce qui lui a valu une montée au plus haut niveau de l'Avant-Garde du Rhin, à savoir en Excellence régionale. Dans la foulée, les mêmes 6 joueurs ont remporté les titres de champions du Bas-Rhin puis d'Alsace !

En parallèle, sur douze jeunes inscrits, sept ont participé à un championnat individuel qui consiste à s'affronter une fois par mois le samedi après-midi sous la forme d'un grand tournoi. Trois d'entre eux ont été qualifiés pour un Top 12 au niveau du secteur de Haguenau-Wissembourg au mois de juin.

A noter aussi que deux de nos joueurs ont remporté la coupe du secteur en Toutes Catégories.

Autre moment fort de la saison : la 2ème marche gourmande et écologique inter-associative du village avec un bel investissement de nos joueurs et parents pour le bon déroulement de la journée du 21 mai.

Les pongistes du Foyer-Club ont joué les prolongations pendant les vacances d'été. En effet, ils étaient nombreux à aider lors du traditionnel tournoi pour les non-licenciés fin août pendant la semaine du messti, le « Sässemer Fescht » qui plaît toujours autant et attire de nombreux amateurs de la petite balle.

Les pongistes, petits et grands, vous souhaitent à tous une excellente année 2024, sportive à souhait !

Jacky Zacher, Président



tennis de table au saessemer fescht



Équipe 1 championne d'alsace

F.R. SESSENHEIM - STATTMATTEN

Le F.R.SESSENHEIM-STATTMATTEN est avant tout un club amateur, conduit par une équipe de bénévoles, passionnés du ballon rond, œuvrant pour assurer au mieux sa pérennité.

A travers ces quelques mots, je tenais tout simplement à remercier l'ensemble des éducateurs, dirigeants et acteurs de notre club pour tout ce qu'ils ont encore accompli cette année... sur le terrain ou en dehors... et cela malgré des installations vieillissantes et peu attrayantes.

Mes remerciements également à Monsieur le Maire et notre municipalité pour leur soutien, ainsi qu'à nos différents partenaires et sponsors locaux, présents à nos côtés.

Que l'année 2024 soit pour chacun.e d'entre vous source de bonheur, de joie, de prospérité et de réussite dans tous les domaines de votre vie.

Et pour notre club, souhaitons à toutes les équipes en compétition pleine réussite !!!

Nathalie WAGNER – présidente

& l'ensemble des membres du F.R.SESSENHEIM-STATTMATTEN

#SeulOnVaPlusViteEnsembleOnVaPlusLoin





FOOTBALL : LE GROUPEMENT JEUNE PREND SES MARQUES

Nos Jeunes footballeurs entament leur 2ème saison avec au sein du groupement JEUNE (JEUNE regroupe les clubs de l'U.S.Dalhunden, de l'A.S.Forstfeld, de l'A.S.B.Leutenheim, du S.C.Roeschwoog, du S.R.Rountzenheim-Auenheim, du F.R.Sessenheim-Statmatten et du F.C.Soufflenheim pour encadrer les Jeunes pousses des U7 aux U18).

Après une première saison, estampillée « découverte », et gratifiée par une belle montée de nos U18 en D2 ainsi que d'un maintien au niveau D2 des U13 et des U15, nous entamons cette deuxième saison comme une saison de transition. Les actions entamées l'an passé ont montrées toutes les possibilités et l'engouement qu'un groupement peut générer.

Pour cette deuxième saison, la nouveauté groupement est la mise en place régulière de stages, sous l'impulsion d'Henry Beillard (également animateur d'une équipe sénior dans un de nos clubs) et son équipe d'éducateurs. Cet été, le groupement a pu accueillir environ une quarantaine de stagiaires avec au menu, 4 jours de foot sur-mesure, ainsi qu'une « journée OFF ». Ces stages seront accessibles plusieurs fois dans l'année pour les licenciés et autres jeunes amateurs de football.

Bien entendu, transition signifie également culture du sentiment d'appartenance à un tout, quoi de mieux que des couleurs et actions communes, maillots d'échauffement personnalisés offerts à chaque licencié, fêtes de Noël communes et actions diverses.

Cette saison 2023-2024, ce sont désormais 20 équipes, environ 230 licenciés, dont une quinzaine de filles et une belle équipe d'éducateurs et de dirigeants qui sont réparties au mieux sur l'ensemble du territoire.

Comme chaque année, JEUNE organise différentes manifestations pour financer tous ces beaux projets, ainsi, pour nous soutenir notez-vous notre prochain rendez-vous « GYROS », sur place ou à emporter, qui se déroulera le 04 février 2024 à l'Espace Vauban de Rountzenheim.

L'association JEUNE tient aussi à remercier ses bénévoles du quotidien, éducateurs, dirigeants, arbitres, ainsi que ses sponsors et les communes sans qui, tout cela ne serait pas possible.

Parents de jeunes footballeurs et footballeuses, n'hésitez pas à nous contacter pour la saison prochaine.

Contact : Stéphane Flecher 07 82 67 74 93
Laetitia Krieg 06 77 56 08 12
jeunesseuffriednordest@alsace.lgef.fr

Loic Schmitt, Responsable de communication de JEUNE



AMICALE DE PÊCHE DE L'ÉTANG DES CYGNES DE SESSENHEIM

L'Amicale de Pêche de l'étang des Cygnes de Sessenheim vous souhaite une Bonne Année 2024.

Un grand merci pour votre soutien et participations à nos manifestations tout au long de l'année 2023.

Nous vous donnons rendez-vous à nos prochains évènements pour l'année 2024 le :

- Samedi 16 mars pour l'ouverture de la pêche 2 x 3 heures
- dimanche 14 avril pour la marche gourmande de Sessenheim
- samedi 27 avril pêche 2 x 4 heures, en soirée sanglier à la broche
- samedi 1er juin et dimanche 2 juin pêche 2 x 8 heures
- dimanche 29 juin à midi avec poulet-frites, salade et dessert
- samedi 20 juillet pêche de nuit
- samedi 17 août pour le messti, soirée paëlla en salle communale de Sessenheim
- samedi 14 septembre pêche 2 x 4 heures, en soirée poulet-frites, salade
- samedi 2 novembre et dimanche 3 novembre pêche 2 x 6 heures



Nettoyage de printemps

le samedi 23 mars de 8h30 à 12h30.

Venez nombreux, on compte sur vous!

Tous les volontaires, adultes et enfants (accompagnés d'un adulte) seront les bienvenus.

Une collation sera offerte par la municipalité après le nettoyage.

FICHE D'INSCRIPTION

À déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

NOM	PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE

Tout au long des années, l'association s'intègre dans l'animation locale.

Ce fut le cas de l'année 2023.

Une pêche d'ouverture début avril, malgré une météo défavorable, offrit aux amateurs de reprendre goût à taquiner quelques truites.

Le Vendredi-Saint l'Amicale a mis ses installations à la disposition de l'Association «CADET ROUSSEL» et a assuré la partie logistique de la «CHASSE AUX OEUF» 2023 où les petits et parfois plus grands y trouvèrent grand plaisir.



L'Amicale a également participé à la journée citoyenne pour le nettoyage de la commune ; bravo Raymond, bravo Pat.

La tradition du grand concours du 1er mai fut respectée avec immersion de truites et remise de récompense. Le 18 mai, la «Marche Gourmande» de Sessenheim a fait étape sur notre site. La plupart des participants étaient émerveillés par cet endroit encore naturel et accueillant.

Lors du «Messti», l'Amicale a tenu un stand et un petit buffet à hauteur de la caserne des pompiers qui nous ont offert la base stratégique de notre activité.

L'ensemble des bénévoles actifs de l'Amicale réuniront une nouvelle fois leurs efforts pour l'année qui vient et contenter les amateurs de la discipline.

A bien regarder nous avons participé plus que visible à l'animation dans le village en solidarité avec d'autres associations.

Programme pour l'année 2024 :

- > 29 mars = vendredi saint : Chasse aux œufs
- > 14 avril : = Marche Gourmande
- > 1^{er} mai : = Concours de pêche international
- > 5 mai : = Concours de pêche interne
- > 24 août : = Participation aux animations du Messti

NOUVEAU : Une matinée de pêche sera organisée avec immersion de truites dans le Baggerloch tous les dimanches matin, du 3 mars jusqu'au concours de pêche. Cette activité se fera de 8 H 00 à 12 H 00 avec une pause à 9 H 00 au prix de participation de 10 €.

Malheureusement, en cette fin d'année 2023, l'Amicale de Pêche PTT a perdu son Président, M. Charles SANDROCK.



Photo source DNA - Charles SANDROCK

M. SANDROCK était très investi dans les associations du village et nous le remercions pour toutes les idées qu'il a pu transmettre.

Le PETR est le fruit d'une longue tradition de planification commune depuis la fin des années 90 ; les élus de ce territoire ont approuvé le premier Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) « Grenelle » du Bas-Rhin en 2013 et lancent actuellement la révision pour un Schéma valant Plan Climat d'ici 2025.

Au fur et à mesure des années, ses missions se sont élargies. Ainsi, le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) en partenariat avec la Région Grand Est et avec Oktave, depuis 2022, permet chaque année l'accompagnement par un conseiller de près de 300 propriétaires pour la rénovation énergétique de leur habitation.

Le Pôle constitue un lieu privilégié de dialogue, de co-construction et de coopération pour avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme, les lotissements, les permis d'aménager ou au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)... Une autre fonction importante du PETR consiste à représenter et à défendre les spécificités, la place et les positions de la Bande Rhénane auprès des instances supra (Etat, Région, CeA, Chambre de commerce, la Chambre de métiers, la Chambre d'agriculture, le SDEA, les territoires voisins...). Ainsi, par exemple, au cours du dernier trimestre 2023, le Pôle s'est exprimé sur le Schéma Régional des Carrières (SRC) et sur la cartographie des réservoirs de biodiversité. Concilier développement et préservation du cadre de vie est devenu le leitmotiv du PETR.

La révision du SCoT est lancée

Le PETR a la responsabilité de porter le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Bande Rhénane Nord. Celui-ci est un document de planification qui a pour vocation de fixer les objectifs d'avenir des 10 à 20 années qui viennent. Les décisions qui seront prises auront des conséquences sur notre vie quotidienne. Tous les habitants sont concernés. La concertation avec les habitants est ouverte, avec :

- ◆ une information en continu : vous pouvez d'ores et déjà consulter les premiers documents de travail ou vous exprimer sur le site internet <https://bande-rhenane-nord.fr>, au siège des deux communautés de communes membres et dans les mairies de Gambenheim, Lauterbourg et Soufflenheim aux heures habituelles d'ouverture,
- ◆ des réunions publiques à venir.
Pour plus d'informations <https://bande-rhenane-nord.fr>,
Denis Hommel, Président ou Sylvie Gregorutti, Directrice au 06 88 22 02 58.
Pour tout contact avec le service SARE, le conseiller est joignable au 03.74.47.10.34.

DÉPÔT CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

VOTRE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES :

Remplissez la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS qui est le site officiel de la République Française pour les démarches de cartes d'Identité et passeports. Il permet d'obtenir un numéro d'enregistrement pour les pré-demandes avant le rendez-vous en mairie.

Prenez un rendez-vous sur le site :

rendezvouspasseports.gouv.fr qui vous affichera les créneaux disponibles dans les mairies habilitées des alentours.

Grâce à ce service, vous pourrez consulter les disponibilités depuis le site Internet 24h/24 et 7j/7 et prendre un rendez-vous. Vous pourrez réserver, modifier et annuler des rendez-vous très simplement. Un SMS de confirmation vous sera envoyé une fois que votre créneau est réservé.

1. Afin de faciliter les démarches, nous vous demandons **impérativement** de faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ou téléchargez le formulaire CERFA et remplissez-le
2. Prenez un rendez-vous en ligne sur le site **rendezvouspasseports.gouv.fr**
3. Faites enregistrer votre demande en mairie le jour du rendez-vous muni des pièces justificatives requises.

Départ en vacances, vérifier la validité de votre carte en amont.

Constat 2023 : il ya de moins en moins de moustiques – locaux.

La saison des traitements a commencé en cette année 2023 la dernière semaine de février pour les moustiques d'hiver (*Oclerotatus rusticus*) qui ont l'habitude de programmer l'éclosion de leurs œufs déjà en automne et le développement de leurs larves en hiver , même sous la glace des eaux stagnantes des dépressions forestières en eau .

Ces traitements printaniers ont duré jusque début mai , puis les pluies se faisant plus rares et comme notre nappe phréatique descendait de façon drastique – en forêt de Sessenheim on a relevé au mois d'août un niveau de – 2m82 , du jamais vu car habituellement ce niveau était aux alentours de – 1m 85 à ce piézomètre , les traitements ont progressivement ralenti et même cessé temporairement .

Fin juin notre équipe locale (Gilbert Gabel et Lucien Kormann pour Dalhunden – Jean-Marie Hensch et Jean-Jacques Merkel pour Sessenheim / Stattmatten) a arrêté les traitements forestiers comme il n'y avait plus de pluies et n'a plus fait que des sorties de contrôles pour certaines ornières et points d'eau en forêt de Dalhunden ,vu les conditions météo il n'y avait plus de gîtes productifs à Sessenheim ni à Stattmatten .

Et malgré le déficit en eau , il y avait des moustiques – même assez agressifs (*Aedes sticticus* et *Aedes vexans*) – dans notre secteur pendant les mois d'été .

Explications : certains particuliers faisaient de « l'élevage » chez eux sans le savoir ! En effet , les récupérateurs d'eau de pluie sont des pouponnières à moustiques idéales . Il suffit de recouvrir le haut d'un vieux voilage de rideau par exemple , permettant le passage de l'eau mais pas des moustiques pondeurs pour remédier à cet inconvénient. On peut également chercher dans les mairies de notre secteur des carrés de lin imprégnés de Bti à mettre dans l'eau des récupérateurs , c'est gratuit et mis à la disposition des administrés – leur durée d'action est de 4 mois donc toute une saison .

Par ailleurs , le SLM 67 a installé à Stattmatten (qui n'a plus de Bunker) , un hôtel à chauves -souris .

Les enfants de l'école ont fabriqué des nichoirs pour ces auxiliaires , nichoirs / hôtels qui seront mis en place à la fin de l'hiver sur le mur de la grange exposé au Sud .

Il faut savoir qu'une chauve- souris mange environ 60 000 moustiques par saison ce qui n'est pas négligeable et très écologique.

La présence de moustiques cet été était également due à l'inondation écologique qui a été pratiquée du côté allemand du Rhin, la forêt rhénane (le Rheinauengebiet) a été inondée durant pratiquement un mois par de l'eau stockée par des retenues pour des raisons écologiques , mais malgré des traitements par hélicoptère des secteurs , des nuages d'insectes adultes ont passé le Rhin et se sont installé en Alsace.

En août il n'y a plus eu de traitement larvaire dans notre secteur , juste quelques contrôles ponctuels.

En ce qui concerne le moustique tigre (*Aedes albopictus*), nous échappons encore à ce fléau , l'espèce se cantonne plutôt dans les milieux urbains . Mais la vigilance est de mise ! On le reconnaît assez facilement : il est petit (plus petit qu'une pièce de 1 cent), très agressif , noir et blanc avec une ligne blanche sur le dos du thorax et il est actif en pleine journée ... il faut surtout ne pas lui donner la possibilité de s'installer chez nous : pas de soucoupes pleines d'eau , pas d'arrosoirs ou de seaux d'eau remplis , pas de jouets susceptibles de se remplir d'eau et pas de piscines gonflables sans filtration , surveiller également les gouttières qui se vident mal etc. Les larves du moustique tigre se développent rapidement dans peu d'eau . Achtung !!!

Après toutes ces recommandations , mon équipe de Dalhunden ,Sessenheim Stattmatten et tout le SLM 67 , nous vous souhaitons une bonne année avec le moins d'insectes piqueurs possible – attention , il n'y a pas que les moustiques qui piquent !

Une très bonne année 2024 .

Jean-Jacques Merkel responsable de secteur

SLM 67 contact@slm67.fr



MOT DE LA DÉPUTÉE

Mesdames, Messieurs, chers citoyens,

En cette fin d'année, je souhaite m'adresser directement à vous pour vous souhaiter, à tous, de bonnes fêtes de fin d'année. J'espère que vous partagerez ces agréables moments avec vos proches et que cette nouvelle année 2024 sera bénéfique pour vous et ceux que vous aimez.

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma solidarité envers ceux qui œuvrent ardemment pendant ces périodes, en particulier nos forces de l'ordre, militaires, pompiers, médecins, infirmiers, et tous ceux qui fournissent leur assistance quotidienne, quelles que soient les circonstances, parfois même au risque de leur vie.

Au sein de l'Assemblée nationale cette année, les députés Horizons et moi-même, avons manifesté notre engagement à agir en votre faveur, en gardant constamment à l'esprit que nos actions sont motivées pour votre bien-être collectif et l'amélioration du cadre de vie.

Nous avons, depuis plus d'un an, lancé, dans un esprit de concertation, beaucoup de chantiers législatifs : protection du pouvoir d'achat, adaptation aux changements climatiques, accès aux soins pour tous, soutien aux collectivités et le renforcement de la sécurité et de la justice.

L'exécution de cette mission s'avère complexe en raison de mon engagement soutenu à Paris, une réalité qui, malheureusement, limite ma disponibilité et suscite des regrets en m'empêchant d'être présente autant que je le souhaiterais sur notre circonscription.

J'ai relayé, au niveau national, vos préoccupations et les difficultés auxquelles vous faites face au quotidien. Cela s'est concrétisé à travers des questions écrites ou orales au Gouvernement, portant sur des thèmes tels que le télétravail transfrontalier, l'amélioration des salaires des professionnels du secteur médico-social, la mise en place de la Prim'Renov, ainsi que la mise en œuvre du Plan France Ruralité, entre autres.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble des habitants de la 8ème circonscription du Bas-Rhin, ainsi qu'à tous les bénévoles des diverses associations qui, par leur engagement, contribuent à améliorer notre quotidien.

Je souhaite à chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de promesses, de surprises, de rêves réalisés, et surtout, une année empreinte de bonheur. Joyeux Noël à tous, que ces instants chaleureux soient l'occasion de célébrer nos belles traditions alsaciennes.



Contact avec le secrétariat
de la permanence parlementaire
de Wissembourg
12, allée des peupliers - 67160 WISSEMBOURG

03 88 54 81 00

contact@stephaniekochert.fr
stephanie.kochert@assemblee-nationale.fr

Des permanences sont assurées, uniquement sur rendez-vous, tous les **lundis** et **mardis** dans les mairies de notre circonscription, et les **mercredis matin** à la permanence de Wissembourg.

Informations diffusées sur les réseaux sociaux et dans les DNA.



*E. glückliches neues Jahr
und Alles Gute!*

Stéphanie KOCHERT



DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous pouvez saisir par voie électronique votre demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme*) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt physique.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme de manière plus simple et plus rapide, la commune met à votre disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible. Le dépôt en ligne, c'est...

- ◆ **Un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.
- ◆ **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- ◆ **Une démarche écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- ◆ **Plus de d'efficacité et de transparence** sur le traitement de votre demande, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

1. Je prépare mon dossier

- Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez préparer votre demande en vous rapprochant des services de la commune où se situe le projet, qui seront à même de vous guider à chaque étape :
- Vous renseigner sur les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain (Plan Local d'Urbanisme, Plan local d'Urbanisme Intercommunal, Carte Communale, Règlement National d'Urbanisme) ;
- Choisir le formulaire CERFA adapté à votre projet ;
- Adapter les pièces constitutives de votre demande à votre projet et à sa localisation et veiller à leur qualité pour garantir au mieux la complétude de votre dossier
- Connaître les délais d'instruction et anticiper votre calendrier de réalisation.

2. Je dépose mon dossier en ligne

Connectez-vous au téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique> et créez votre compte.

Cliquez sur « déposer » et suivez les démarches.

Vous recevrez un mail de confirmation de création de votre compte (vérifier votre courrier indésirable !)

Attention ! Seule l'utilisation de cette téléprocédure vaut dépôt. Aucun envoi par mail ne sera traité.

** y compris les demandes de prorogations et les demandes de modificatifs de permis dont les autorisations initiales ont été traitées par téléservice. En revanche, les demandes de transfert de permis ne sont pas concernées par le Téléservice et doivent être déposées en papier en mairie contre récépissé ou en LRAR*

INFORMATIONS DIVERSES

SECRETARIAT MAIRIE

A compter du 1^{er} janvier 2024, le secrétariat de la mairie sera fermé tous les mardis après-midi et le mercredi toute la journée.

RAMONAGE

Nous rappelons que le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin, article 31-6. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs).

Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

La Brosse d'Alsace fera sa tournée courant du mois de mai. Les dates seront indiquées dans le Blädel du mois d'avril. Vous pourrez prendre rendez-vous au 03 88 49 84 35

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat sur le fichier population et d'effectuer votre démarche pour l'inscription sur la liste électorale

(site internet: service-public.fr).

Nous vous souhaitons la bienvenue.

RECENSEMENT MILITAIRE JDC

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une *attestation des services accomplis* ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

TIMBRES HENRI LOUX

Une planche de timbre éditée par l'association Les Amis de Henri Loux à l'occasion des 150 ans de la naissance de l'artiste et en vente à la mairie de Sessenheim au prix de 8€ la planche de 4 timbres.

RIEOM

Les calendriers ont été distribués dans la boîte aux lettres par la RIEOM de Drusenheim.

Certaines adresses n'ont malheureusement pas été livrées.

Vous pouvez télécharger le calendrier sur le site:

<https://rieom.fr/2024/Calendrier2024-SESSENHEIM.pdf>

Quelques calendriers sont disponible en mairie.



La diffusion du Sässemer Blädel se fera trimestriellement soit :

- 1^{er} trimestre : distribution début avril
- 2^{ème} trimestre : distribution début juillet
- 3^{ème} trimestre : distribution début octobre

NOS AMBULANTS...

- La Friterie CH'TI Caloute, présente tous les vendredis de 18h à 21h en semaine impaires. Vous pouvez commander au 06 48 28 70 56
- Le Burger Bus, présent le 3^{ème} mercredi de chaque mois. Vous pouvez commander au 06 07 57 22 37



**1 pizza achetée =
1 pizza offerte**

avec le code
417657709 valable
jusqu'au 31 janvier

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

**INSCRIPTION
À L'ÉCOLE
MATERNELLE**

➤ des enfants nés en 2022
➤ des habitants résidents

du 15 JANVIER 2024 au 15 AVRIL 2024

ÉTAPE 1 : PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

- S'INSCRIRE EN MAIRIE
- RETIRER UN DOSSIER D'ADMISSION.

MAIRIE - 1, PLACE DE LA MAIRIE 67740 SESSENHEIM - 03 88 66 37 49

ÉTAPE 2 : DÉPOSER LE DOSSIER À L'ÉCOLE

- DÉPOSER LE DOSSIER COMPLET DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

ÉCOLE MATERNELLE - 8, D'ALLEMAGNE - 67740 SESSENHEIM - directrice
4, RUE HENRI LOUX 67740 SESSENHEIM - 03 88 66 07 19

ÉTAPE 3 : ASSISTER À LA RÉUNION D'ADMISSION

- LE 18 JUIN 2024 à 18H00 À L'ÉCOLE MATERNELLE

Janvier	06.01.2024	Pêche PTT	AG	Salle Communale
	13.01.2024	Club de Tir	Soirée tartes flambées	Salle Communale
	20.01.2024	Concordia	Concours	Salle Communale
Février	04.02.2024	Concordia	Cochonnailles- Déjeuner	Hall des pêcheurs à Stattmatten
	10.02.2024	FRSS	Fête de Noël	Salle Communale
	18.02.2024	Accordia	Concours	Salle Communale
Mars	01.03.2024	Amicale des S-Pompiers	Tournoi de belote	Caserne de Sessenheim
	03.03.2024	Pêche PTT	Ouverture de la pêche, chaque dimanche de 8 à 12 h 00	
	09.03.2024	Amicale des S-Pompiers	Dîner Dansant	Salle Escal Dalhunden
	13.03.2024	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
	16.03.2024	Pêche Cygnes	Ouverture pêche 2x3h	Etang des Cygnes
	23.03.2024	Nettoyage du Printemps		
	24.03.2024	FRSS	Vide-greniers	
29.03.2024	Cadet Roussel	Chasse aux œufs	Etang Pêche PTT	
Avril	07.04.2024	Paroisse Protestante	Culte interactif	Salle Communale
	14.04.2024	Amis du Patrimoine	Marche Gourmande	
	27.04.2024	Pêche Cygnes	Pêche 2x4h Soirée sanglier à la broche	Etang des Cygnes
Mai	01.05.2024	Pêche PTT	Grand concours de pêche international	
	05.05.2024	Pêche PTT	Journée de pêche interne	
	08.05.2024	Commune	Cérémonie Armistice 1945	Monuments aux Morts
	13.05.2024	Fleurissement - Plantations		
	22.05.2024	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
Juin	01.06.2024	Pêche Cygnes	Pêche 2x8h	Etang des Cygnes
	02.06.2024	Pêche Cygnes	Pêche 2x8h	Etang des Cygnes
	02.06.2024	Paroisse Protestante	Repas paroissial	Salle Communale
	09.06.2024	Commune	Elections	Salle Communale
	29.06.2024	Ecole maternelle	Fête de fin d'année	
	29.06.2024	Pêche Cygnes	Midi poulet frites	Etang des Cygnes
Juillet	13.07.2024	Commune	Brioche 14 juillet	Cour de l'école F. Brion
	20.07.2024	Pêche Cygnes	Pêche de nuit	Etang des Cygnes
Août	16.08.2024 au 22.08.2024		Sässer Fescht (le programme sera distribué)	Salle Communale
	21.08.2024		Collecte	Salle Escal Dalhunden
Septembre	02.09.2024	Ecoles	Rentrée des classes	
	14.09.2024	Pêche	pêche 2x4h – en soirée poulet frites	Etang des Cygnes
Octobre	06.10.2024	Paroisse Catholique	Repas Paroissial	Salle Communale
	16.10.2024	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
	26.10.2024	Commune	Journée Citoyenne	
Novembre	02.11.2024	Pêche	Pêche 2x6h	Etang des Cygnes
	11.11.2024	Commune	Commémoration Armistice 1918	Monuments aux Morts
Décembre	01.12.2024	Amicale des S-Pompiers	Vente des calendriers	
	07.12.2024	Téléthon	Opération Dampfs	Salle Communale
	15.12.2024	Commune	Fête de Noël des Séniors	Salle Communale
	18.12.2024		Don du Sang – Collecte	Salle Communale

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE SESSENHEIM	:	Tél.: 03 88 86 97 04 E-mail: commune-de-sessenheim@orange.fr - sessenheim.fr
Heures d'ouverture	:	Lundi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Mardi de 8h00 à 12h00 fermée l'après-midi Mercredi fermée toute la journée
ASSISTANT SOCIAL	:	Prendre rendez-vous au centre médico-social de Bischwiller au 03 68 33 83 50
ECOLE FRÉDÉRIQUE BRION	:	Tél.: 03 88 86 91 79 - ce.0672081y@ac-strasbourg.fr
ECOLE MATERNELLE	:	Tél.: 03 88 86 02 05 - ce.0672832p@ac-strasbourg.fr
PÉRISCOLAIRE	:	Tél.: 03 90 55 44 12 - periscolaire.sessenheim@outlook.fr
BUREAU DE POSTE	:	Heures d'ouverture : Lundi au samedi de 9h00 à 11h30 Attention: levée du courrier à 15h00 et le samedi à 11h00
PAROISSE CATHOLIQUE	:	Curé RADON - Tél.: 03 88 53 30 44
PAROISSE PROTESTANTE	:	Pasteur Pierre KOPP - Tél.: 09 77 44 34 22
CABINET MEDICAL	:	Dr MILLEMANN - Tél.: 03 88 86 94 12
CABINET DENTAIRE	:	Dr GEHRINGER - Tél.: 03 88 86 01 82 Dr SCHOEFFEL - Tél.: 03 88 86 01 82
SOINS INFIRMIERS	:	WIEDEMANN Sylvie } 03 88 86 96 23 SATTLER Marina } 06 08 21 02 93 OTTMANN Virginie }
KINÉSITHÉRAPEUTE	:	M. STARCK - Tél.: 03 88 09 99 99
PHARMACIE	:	Tél.: 03 88 86 96 87 - Fax 03 88 86 96 35
PHARMACIE DE GARDE	:	32 37
POMPIERS	:	Appeler le 18
POLICE et GENDARMERIE	:	Appeler le 17
S.M.U.R. HAGUENAU	:	Appeler le 15
CENTRE ANTIPOISON	:	Strasbourg 03.88.37.37.37
ELECTRICITE	:	Tél.: 03 88 73 43 10 Coupure de ligne - chute de fil 24h sur 24h
GAZ DE FRANCE	:	Raccordement: 09 69 36 35 34 Urgence: 0 800 47 33 33 (tarif spécial)
SDEA Urgences (24h/24)	:	Tél.: 03 88 19 97 09
SURVEILLANCE DES PIPELINES	:	Tél.: 03 88 63 21 63
DÉCHÈTERIE	:	Tél.: 03 88 86 64 49
Heures d'ouverture	:	Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h Fermée dimanche et lundi

**Le Maire,
les Adjoints au Maire,
les Conseillères et Conseillers Municipaux
le Personnel Communal
vous souhaitent
une Bonne et Heureuse Année 2024**